OBSERVATOIRE des TPE
Très Petite Entreprise

FRANCE

ENQUETE

SITUATION des chef-fe-s d'entreprise

en période COVID 19 - Mai/juin 2020

enquête : 25650 réponses

cntpe
Confédération Nationale des Très Petites Entreprises

Préface

L'étude qui s'en suivra répond à une demande de la CNTPE. Elle a été réalisée via une passation de questionnaire online auprès d'un échantillon de 25 650 chefs et cheffes d'entreprise au niveau national (France, DOM-TOM compris). Cette étude à pour objectif de rassembler les ressentis et la situation réelle des chefs/cheffes d'entreprises Français(es) afin de déterminer l'impact économique et psychologique que la crise sanitaire du COVID 19 entraine au sein des patrons de très petites entreprises (TPE).

L'étude fera l'objet d'une analyse nationale et plus spécifique sur les régions les plus représentées.

Table des matières

Préface 1

Analyse nationale 2

- Données à plat de l'enquête 2
- Situation des chefs d'entreprises 5
- Perception de l'avenir 6
- Aides d'état, régionales et PGE 7
- Les actions souhaitées par les TPE 14

Approfondissement Haut de France 16

Approfondissement Ile de France 20

Approfondissement Grand-Est 24

Approfondissement Auvergne-Rhône-Alpes 28

Nouvelle-Aquitaine 32

Annexes 37

- Annexe 1 37
- Annexe 2 38
- Annexe 3 39
- Annexe 4 40
- Annexe 5 41
- Annexe 6 42
- Annexe 7 43
- Annexe 8 44

Analyse nationale

Données à plat de l'enquête

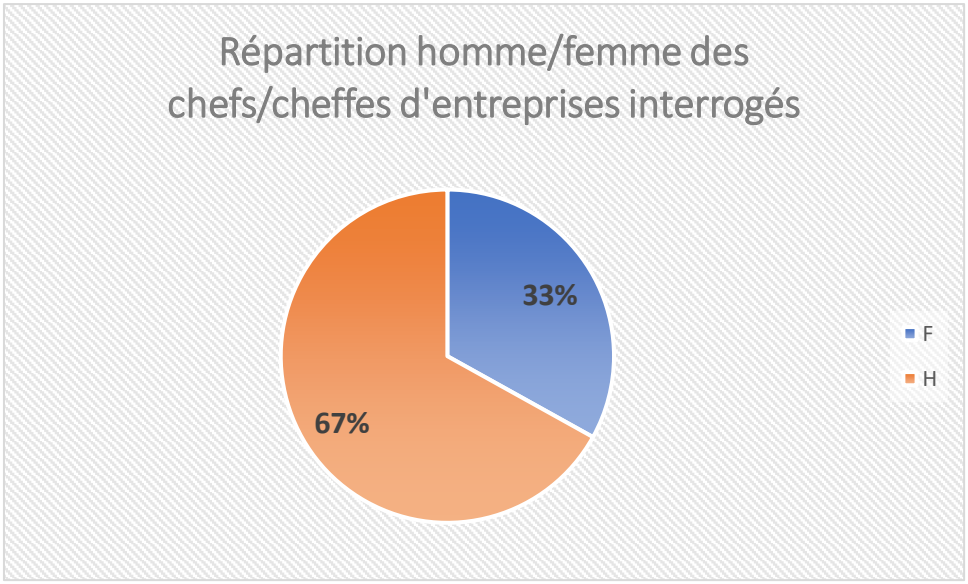

Graphique 1 : Répartition homme/femme des chefs/cheffes d'entreprises interrogé(e)s

Ce graphique corrobore les données de l'INSEE concernant la répartition des hommes et des femmes indépendants et dirigeants salariés d'entreprise. (https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288050)

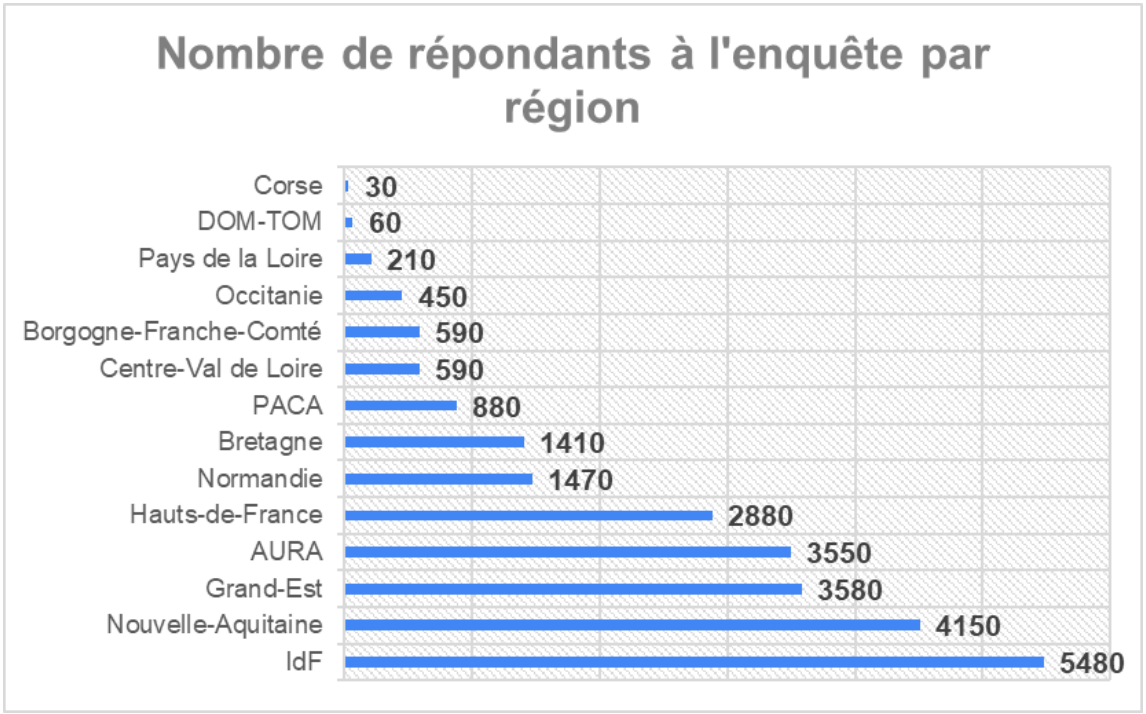

Graphique 2 : Nombre de répondants à l'enquête par région

Les régions de l'île de France, du Grand-Est, de l'Auvergne Rhône Alpes et des Hauts de France font partis des régions qui furent les plus réceptives à notre enquête, nous réaliserons un focus spécifique sur ces régions.

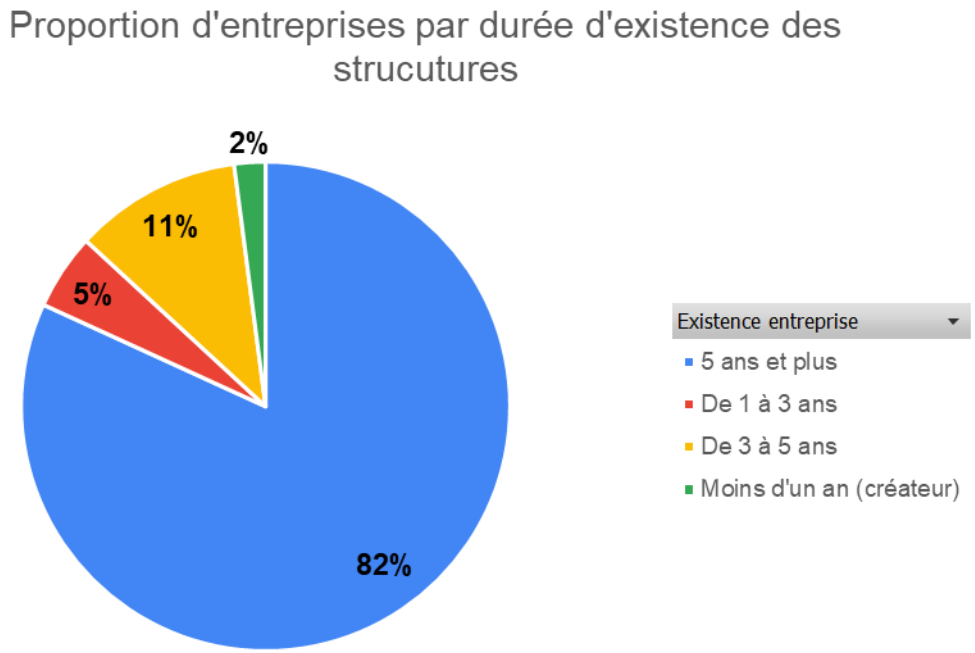

Graphique 3

Une très grande majorité des enquêtes sont à la tête d'une structure de plus de 5 ans.

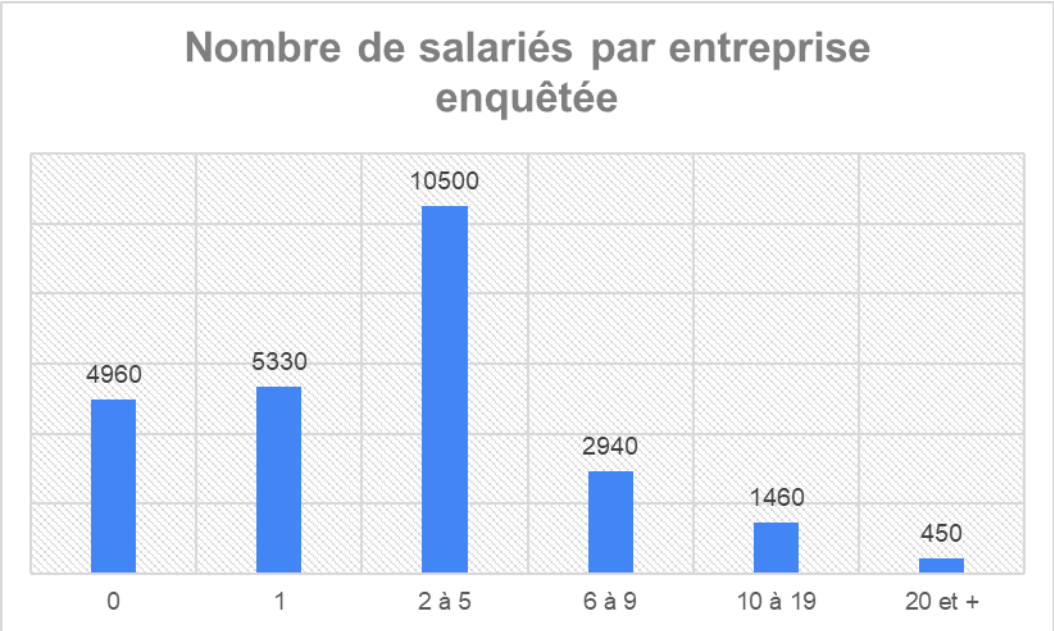

Les chefs d'entreprises interrogés sont en très grande majorité de très petites structures comprenant entre 0 et 5 employés principalement. Nous sommes bien ici en présence de TPE. Les structures avec 0 employés correspondent à des entreprises individuelles.

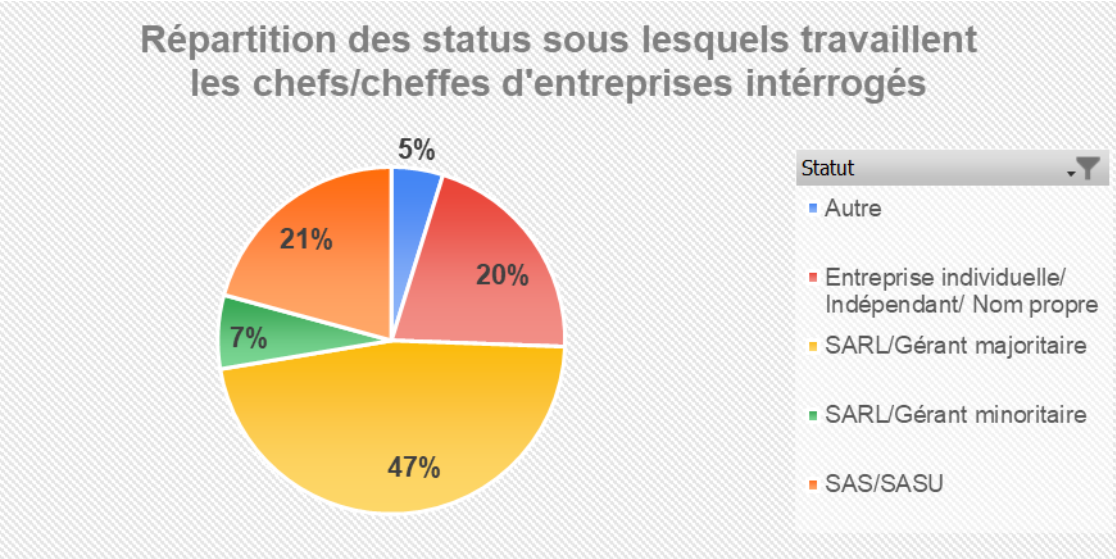

Graphique 4

La catégorie autre prend en compte les SCI, SNC, associations. Ces statuts ne seront pas pris en compte dans l'analyse étant donné la faible proportion représentée lors de l'enquête, ils n'ont aucun poids statistique. Ils sont ici à titre indicatif.

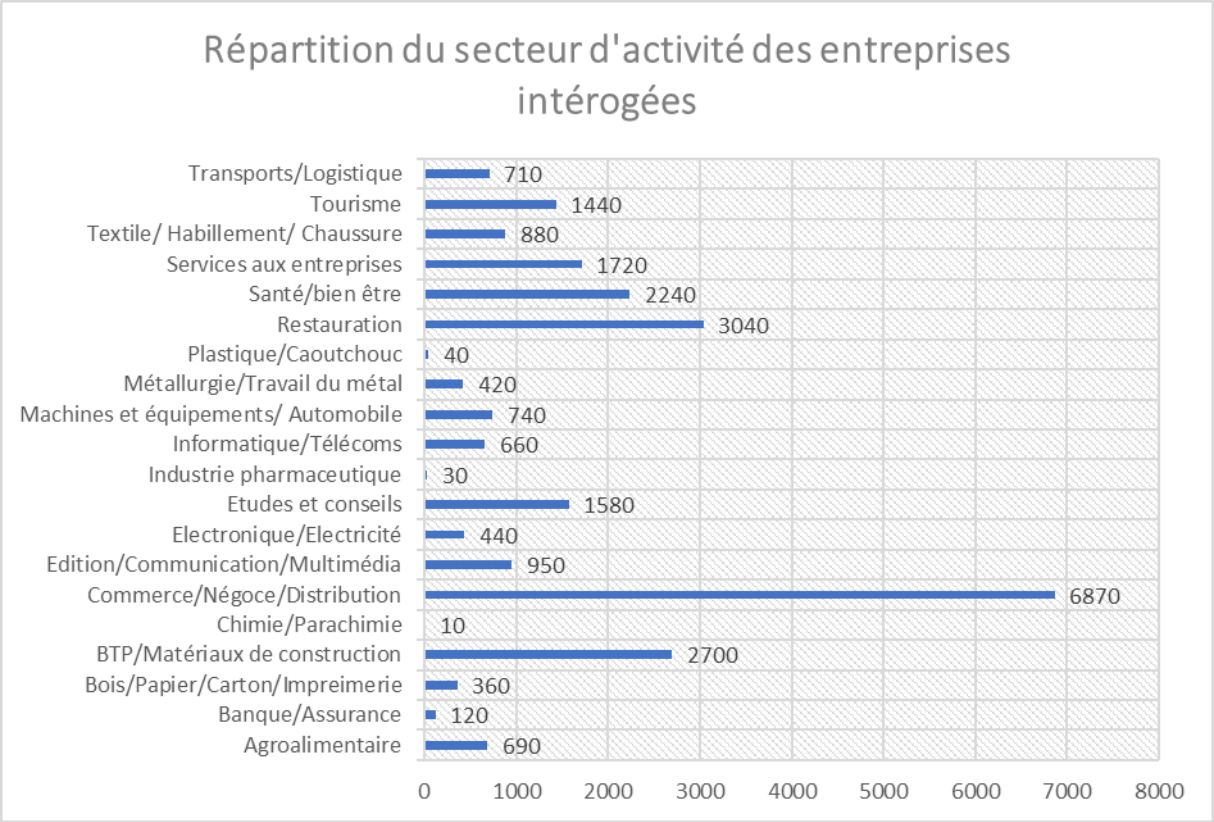

Graphique 5

Les entreprises ayant le plus répondues au questionnaire sont celles travaillant dans le secteur du commerce/négoce, de la restauration, du bâtiment et de la santé et bien-être. Les activités les plus touchées actuellement du fait du confinement et de la distanciation sociale.

En revanche le secteur pharmaceutique, de la chimie, des banques sont peu représentés ici, y aurait un lien avec le fait que ces secteurs soient moins impactés que les autres ?

Situation des chefs d'entreprises

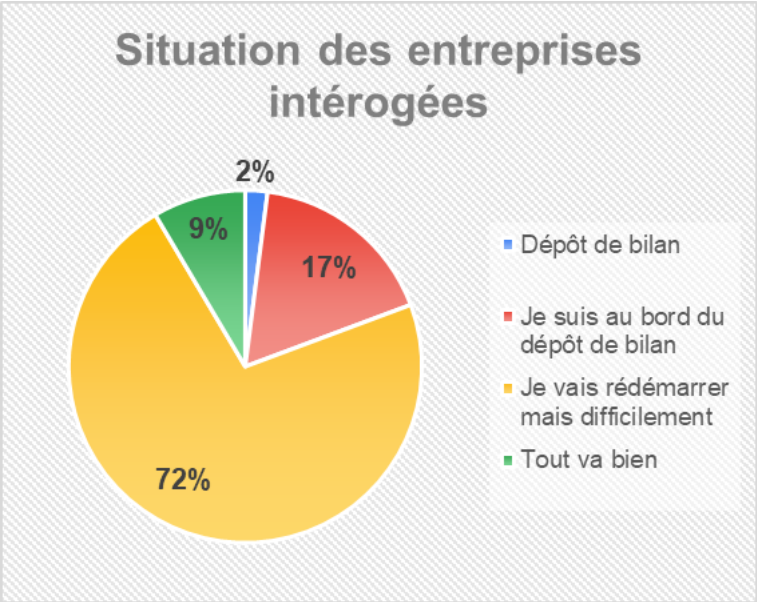

Graphique 6

A l'heure actuelle, 17% des entreprises interrogées sont au bord du dépôt de bilan, soit près de 4430 entreprises. A titre informatif (d'après les sources de l'INSEE 2014 et une étude Ipsos pour Randstad 2016 [https://resources.grouperandstad.fr/decryptages/economie-que-pesent-reellement-les-pme-et-tpe-en-france/]), la France compte 3,1 millions de TPE, soit 99,8% du paysage professionnel Français. Une perte de 17% de ces entreprises induirait le risque de fermeture de 527 000 d'entre elles et la mise au chômage de 2,4 millions de Français soit 8,3% des salariés Français.

Les 2% d'entreprises en dépôt de bilan représenteraient, toujours à l'échelle nationale 62 000 entreprises et 280 000 salariés. Cette proportion correspond à la tendance naturelle de défaillances d'entreprises en France annuellement, le COVID 19 n'interfère donc en rien avec cette donnée.

Cependant certains secteurs sont plus touchés que d'autres. Après un test du khi-deux sur tableaux de contingence pour vérifier la véracité statistique des données (Annexe 1). Les secteurs d'activités les plus menacés par cette crise du COVID 19 sont la restauration et le tourisme.
Ils représentent parmi les entreprises enquêtées la plus grande proportion d'entreprises au bord du dépôt de bilan. Sans oublier le commerce et négoce qui souffre énormément de la situation, 19% des chefs d'entreprise travaillant dans ce secteur d'activité ont indiqué être au bord du dépôt de bilan.

En ce qui concerne les entreprises qui s'en sortent correctement nous retrouvons l'informatique/Télécoms (la distanciation sociale induit une plus forte utilisation des outils informatique et de Télécoms), l'agroalimentaire (besoin primaire, sorties autorisées pour les besoins de premières nécessitées), les entreprises d'études et de conseil (travail à distance facilement réalisable, entreprises en périls qui se tournent vers le conseil), et le bâtiment/matériaux de construction (les appels d'offre sont majoritairement publiques, les chantiers sont en cours, les contrats sont sur du long terme et les commandes de chantiers sont déjà passées).

Maintenant il se tient également de s'intéresser aux activités qui vont redémarrer mais difficilement

Globalement, les chefs d'entreprises de toutes les régions sont dans la même situation, aucune région ne ressort comme étant plus optimiste quant à la reprise des activités ou ayant une situation plus favorable que d'autres régions (tests statistiques non significatifs). (Annexe 2)

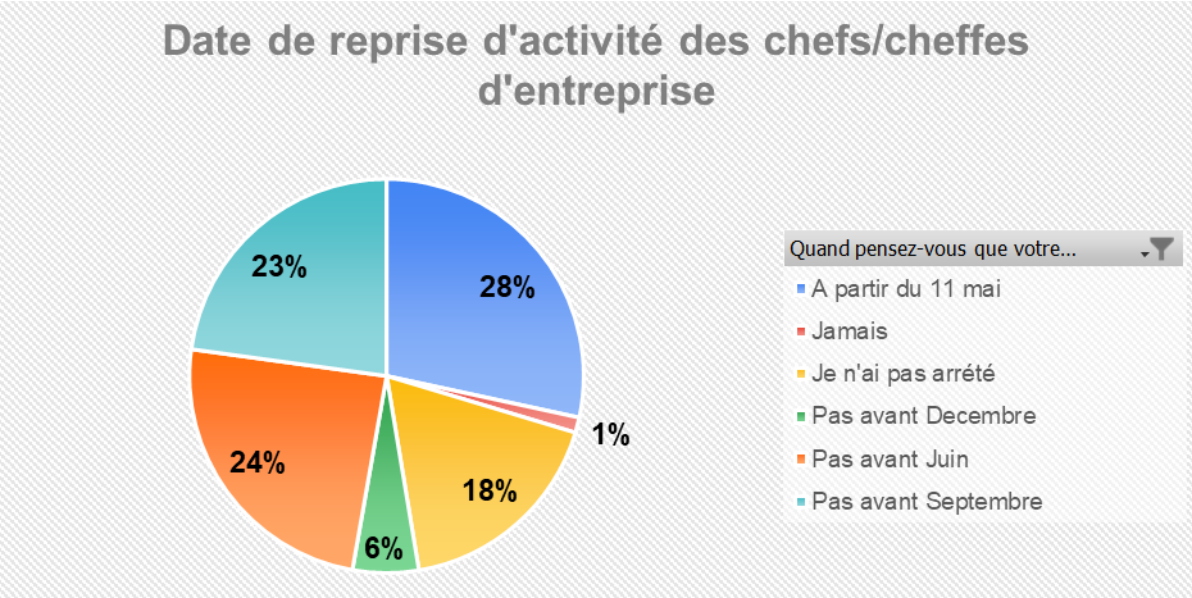

Graphique 7

Pour 54% des cheffes/chefs d'entreprises enquêtés (13 851), fin du déconfinement n'est pas synonyme de reprise d'activité. En effet, 24% d'entre eux estiment ne pas reprendre leur activité avant Juin, 23% pas avant Septembre et 6% pas avant Décembre.

La fin du déconfinement indique tout de même la relance de l'activité de 28% des entreprises enquêtées. Avec les 18% de cheffes/chefs d'entreprises ayant pu continuer leur activité durant le confinement, c'est 46% des patrons enquêtés qui peuvent retourner travailler, soit 11 799 des 25 650 enquêtés.

Il y a un lien statistique entre reprise d'activité et secteur d'activité. En effet, les cheffes d'entreprises ayant indiqués ne pas reprendre avant Juin travaillent essentiellement en restauration et en tourisme. Ceux ayant indiqué ne pas pouvoir reprendre avant Septembre travaillent également en majorité dans le tourisme et les études/conseil. Ceux qui ont indiqués ne pas avoir arrêté travaillent principalement dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'informatique/télécoms, du bâtiment, paradoxalement des études/conseil (une grosse moitié à pu continuer son activité et l'autre ne pourra reprendre que plus tard), de la métallurgie et de l'industrie pharmaceutique.

Pour faire un lien avec la situation des entreprises, celles qui ont continue leur activité sont bien celles qui pour le moment vivent le mieux la crise du COVID-19.

Perception de l'avenir

La perception de l'avenir des chefs et cheffes d'entreprises enquêtés suit la tendance soulevée ci-dessus, avec quelques nuances supplémentaires. Nous avons, dans cette question, demandé de noter sur une échelle de 1 à 5 leur perception de l'avenir de leur business, 1 étant très pessimiste et 5 très optimiste.

De manière générale, les cheffes et chefs d'entreprises semblent préoccupés quant à l'avenir de leurs entreprises. Bien que 47% d'entre eux soient sans avis, 33% se montrent peu, voire très peu optimistes pour l'avenir.

Après regroupement, les notes de 1 à 2 s'apparentent aux entreprises ayant indiqué être en dépôt de bilan et au bord du dépôt de bilan, la note 3 représentant celles qui indiquent reprendre leur activité mais difficilement et le 4 et 5 correspondants aux entreprises ne rencontrant pas de difficultés particulières (Annexe3).

Après analyse statistique du khi-deux, nous remarquons que les chefs/cheffes d'entreprises des secteurs de la restauration, du tourisme, du textile et du commerce sont ceux qui perçoivent l'avenir de leur business de manière très pessimiste (Annexe 4). Ceux des secteurs de l'informatique, du conseil et de l'agroalimentaire sont ceux qui ont tendance à voir l'avenir de manière la plus optimiste. Il y a un lien fort entre perception de l'avenir et situation actuelle pour les entreprises des secteurs d'activité cités. Les secteurs en difficultés aujourd'hui ne voient pas de jours meilleurs à venir.

Les chefs/cheffes d'entreprises ont à leur disposition pour « faire face » des aides de l'état. Mais qu'en est-il de ces aides ? Répondent-elles à leurs besoins, sont-elles suffisantes ?

Aides d'état, régionales et PGE

Au total, plus de 2 milliards d'aides régionales ont été distribuées pendant cette période de crise. D'autres aides ont été à disposition des cheffes et chefs d'entreprises. Mais certaines semblent avoir été plus fréquemment demandées et obtenues.

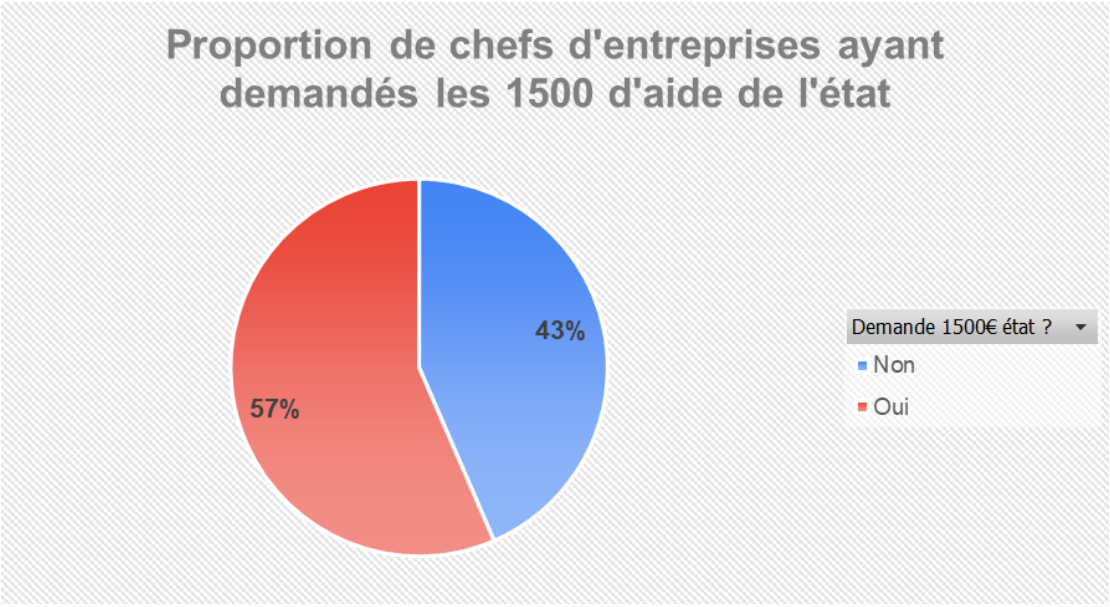

Graphique 8

Une forte proportion des chefs/cheffes d'entreprises ne demandent pas ces aides, cependant d'après l'article de la CNTPE sur la réalité des chiffres des fonds de solidarité, obtenus en croisant les données d'infogreffe et du site gouvernementale Français, nous remarquons qu'en moyenne ce sont 14% des entreprises Françaises qui ont obtenus cette aide (à date du 10/05/20). Ainsi seulement 1/3 des

entreprises ayant demandées ces aides les ont réellement touchées. (https://www.cntpe.org/syndicat_tpe_patronal/blog/0/99).

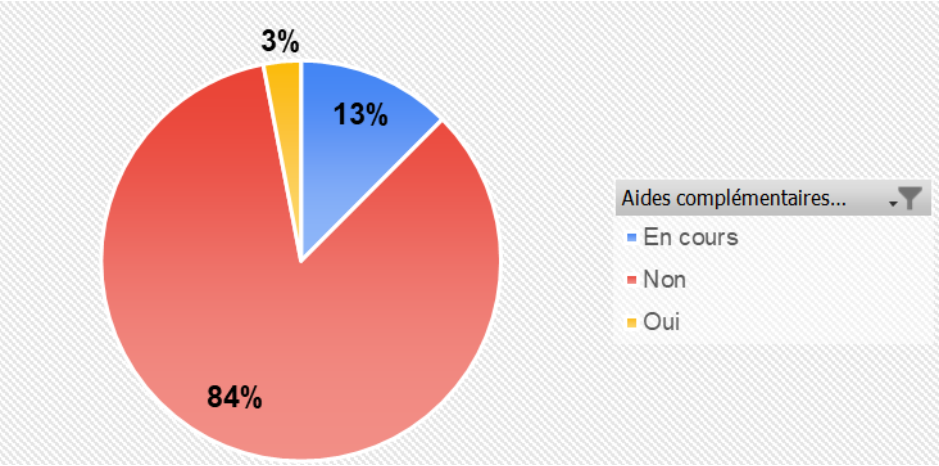

Graphique 9 Proportion de cheffes/chefs d'entreprises ayant bénéficié des aides complémentaires région

Une grande partie des chefs/cheffes d'entreprises n'ont pas bénéficié des aides complémentaires, en cause ? Une forte proportion de non-éligibilité (Graphique 10). Ainsi, seulement 3% des chefs d'entreprises enquêtés, soit 770 sur 25 650 ont obtenu ces aides.

Comme dit précédemment, une grande majorité des patrons de TPE n'est pas éligible et ne correspond pas aux critères de l'état (au moins 1 salarié, maximum 9 salariés, CA > 50% de l'année passée sur la période, bénéfices > à 60 000€, ne pas avoir demandé de prêt garanti d'état, interdit aux gérants retraités, ne pas avoir d'actionnaire majoritaire étant une personne morale, ne pas avoir bénéficié des 1500€ de l'état, activités saisonnière non prises en compte car pas de CA généré pendant cette période, créateur d'entreprise ne pouvant pas justifier de CA en N-1).

Ces aides soumises à de nombreuses conditions ne semblent pas adaptées à la réalité du terrain et des besoins des chefs d'entreprises. Trop compliquées à obtenir que ce soit au niveau administratif et surtout trop de critères d'éligibilité.

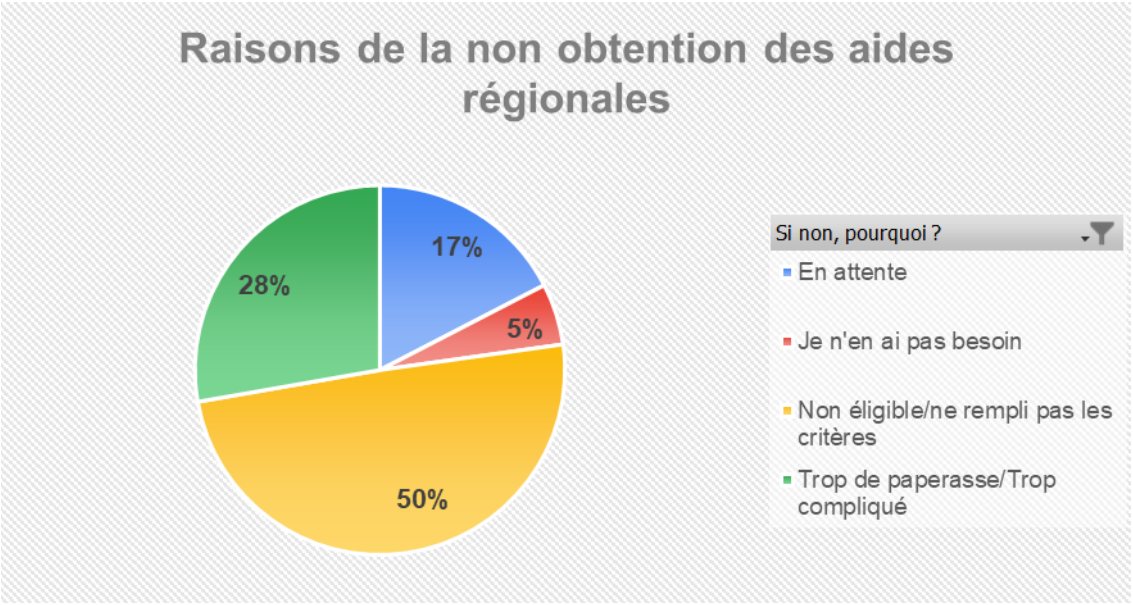

Graphique 10

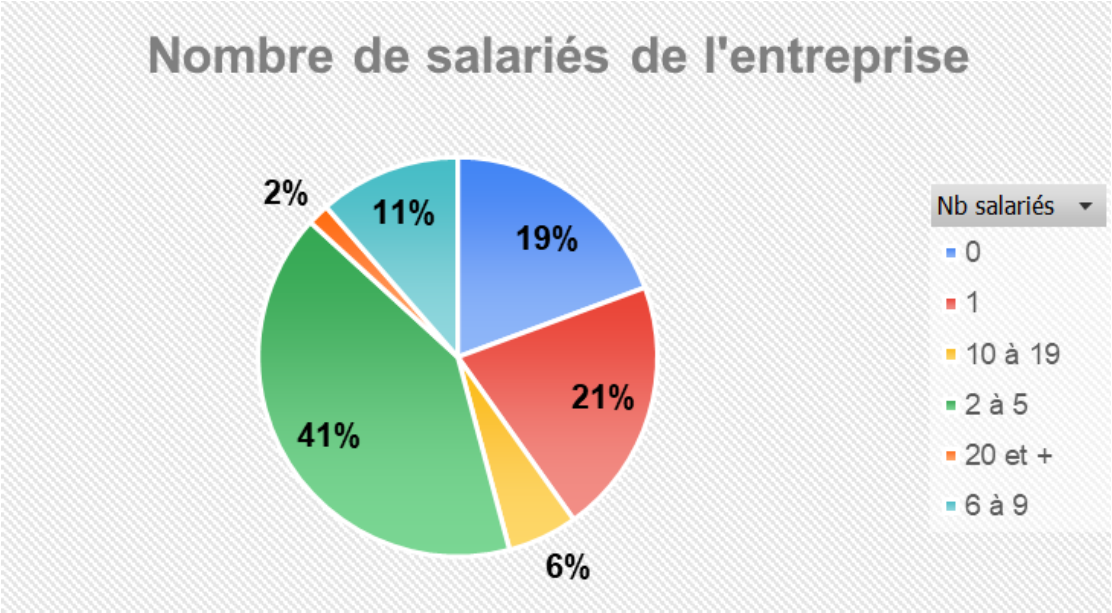

Graphique 11

Comme nous pouvons le voir sur ce graphique 9, 19% des chefs d'entreprises interrogés n'ont pas d'employés, ils sont leurs propres patrons, de ce fait ils ne peuvent pas demander d'aides régionales et pourtant ils représentent une part importante du paysage, ici c'est l'équivalent de 4800 chefs/cheffes d'entreprises et entreprises de ce fait, sur le total de l'échantillon.

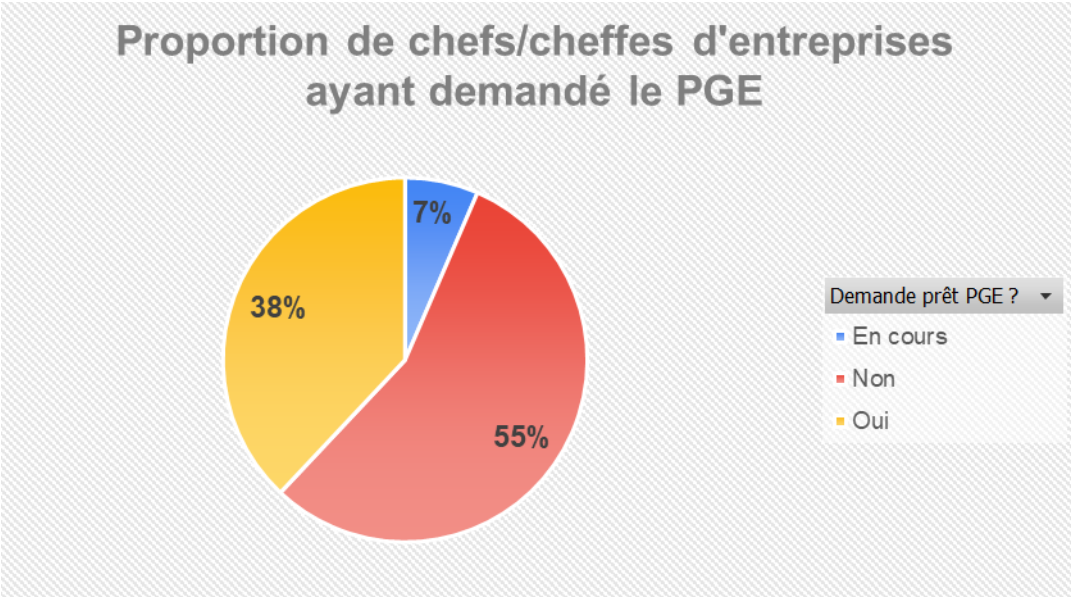

Graphique 12

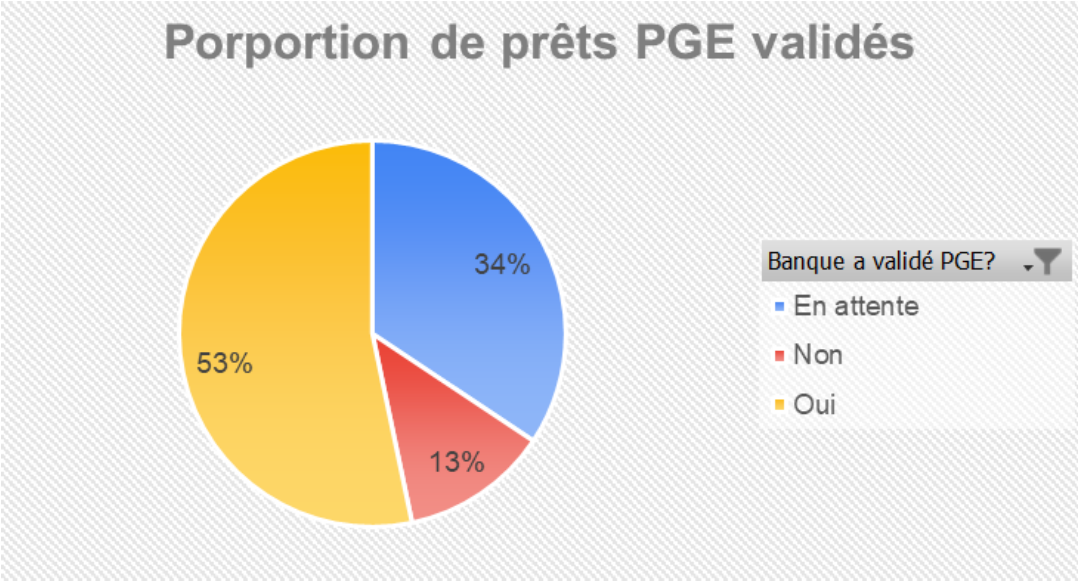

Graphique 13

Le prêt PGE semble faire encore moins l'unanimité auprès des cheffes/chefs d'entreprises. Avec 38% de demande (Graphique 12), seulement 53% (Graphique 13) ont une réponse positive de leur banque, soit 20% (5380) du total des cheffes/chefs d'entreprises interrogées. Dans les raisons principales de refus nous retrouvons la prise en compte de l'activité comme étant à risque pour 28% des cas, (Bilan déficitaire, trop endetté, difficultés financières avant le confinement, marge négative, mauvaise note banque de France, à découvert, pas de résultat, capitaux propres négatifs). Dans 24% des cas les cheffes/chefs d'entreprises ont indiqué ne pas avoir eu de réponse quant au refus du PGE de leur banque, certains se tournent même vers d'autres banques pour obtenir un PGE avec une plus forte valorisation de leur CA. Et dans 34% des cas (Graphique 12) ils sont toujours en attente d'une réponse de leur banque (soit 3310 demandes en attentes sur 9740). En effet, les banques ont eu du mal à se calibrer sur la procédure à suivre pour les demandes de PGE, et a perdu du temps au début, ce qui devrait être à l'heure de la rédaction de ce rapport rectifié. Il serait intéressant de voir maintenant, en quelles proportions ce prêt a été validé ou non.

Encore une fois nous somme face à un outil relativement peu efficace, en 2 mois de confinement sur 25 650 cheffes/chefs d'entreprises interrogées seulement 5380 ont obtenu le PGE sur 9700 demandes. Sur ces 4320 refus, 1300 sont sans motifs ou justifications, 1000 dû à une activité considérée comme étant à risque

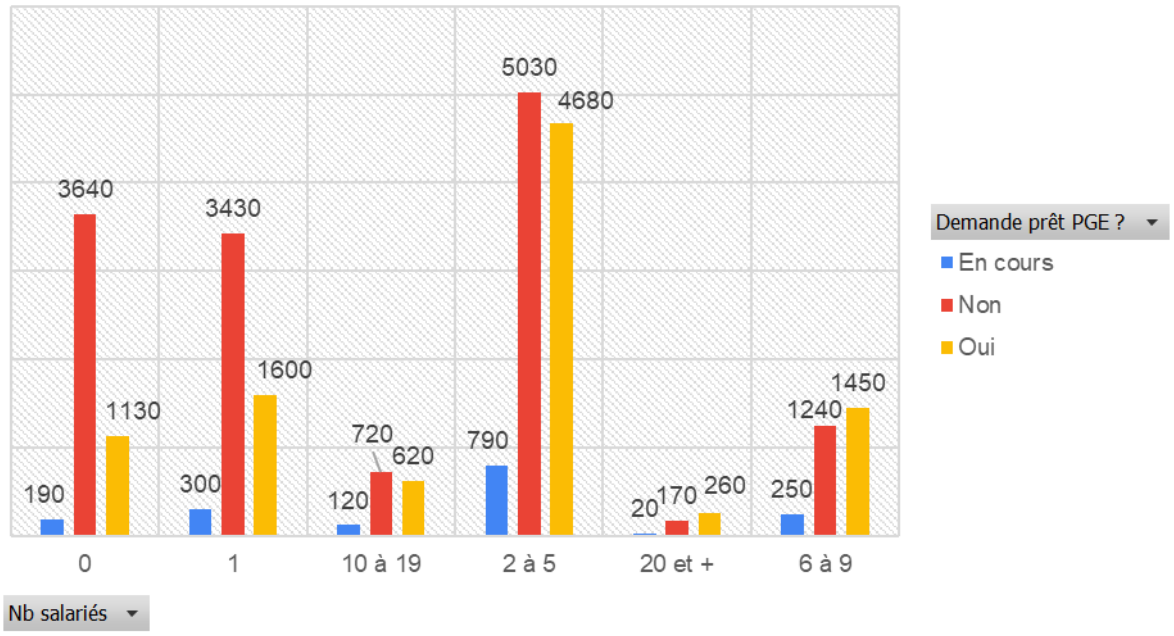

Graphique 14 : Nombre de demande de prêt PGE par rapport à la taille de l'entreprise

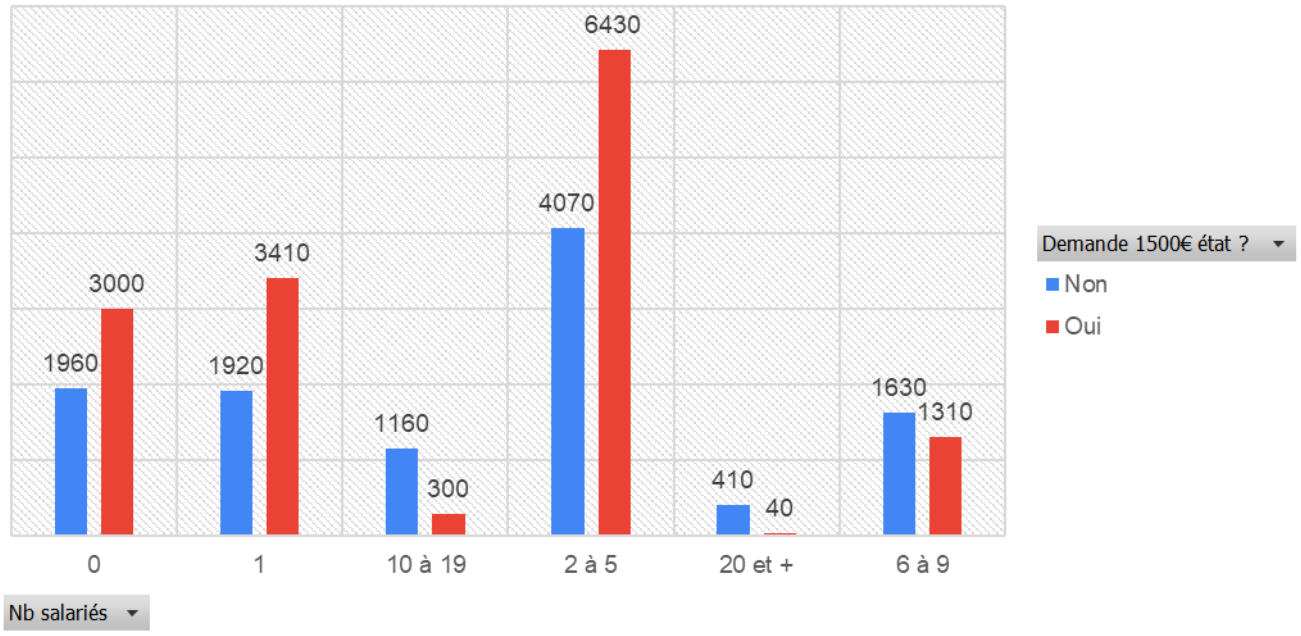

Graphique 15 : Nombre de demandes d'aide de 1500€ de l'état par rapport à la taille de l'entreprise

Sur les deux graphiques ci-dessus, l'on remarque qu'en proportion, les entreprises de 0, 1, 2 à 5 salariés se sont davantage tournées vers les aides d'état de 1500 € et non pas vers la demande de PGE. Ces données ont été vérifiées statistiquement en Annexe 5 Annexe 6. On peut donc se demander d'un part si le PGE répond aux besoins des TPE ayant entre 0 et 5 employés (les banques sont-elles assez réactives, l'accès au PGE est-il possible pour ces petites structures ? D'une autre part s'il y a un lien entre le secteur d'activité des entreprises et leur besoin en aides ?

En effet, un lien a pu être mis en évidence entre secteur d'activité et demande d'aides. Les secteurs de la restauration, de commerce/négoce, du textile/habillement ont dans une grande proportion demandés les deux aides, 1500 € d'aide d'état et PGE (Graphique 14, Graphique 15). Ce sont celles qui souffrent le plus de la situation et qui comme vu plus haut sont le plus menacées par le risque de dépôt de bilan. Toujours dans la suite de ce que nous avons déduit comme résultats plus tôt, les cheffes/chefs d'entreprises dans le secteur du bâtiment, du conseil, de l'informatique/télécoms, de la communication sont celles qui demandent le moins ces aides sur l'échantillon de répondants que nous avons.

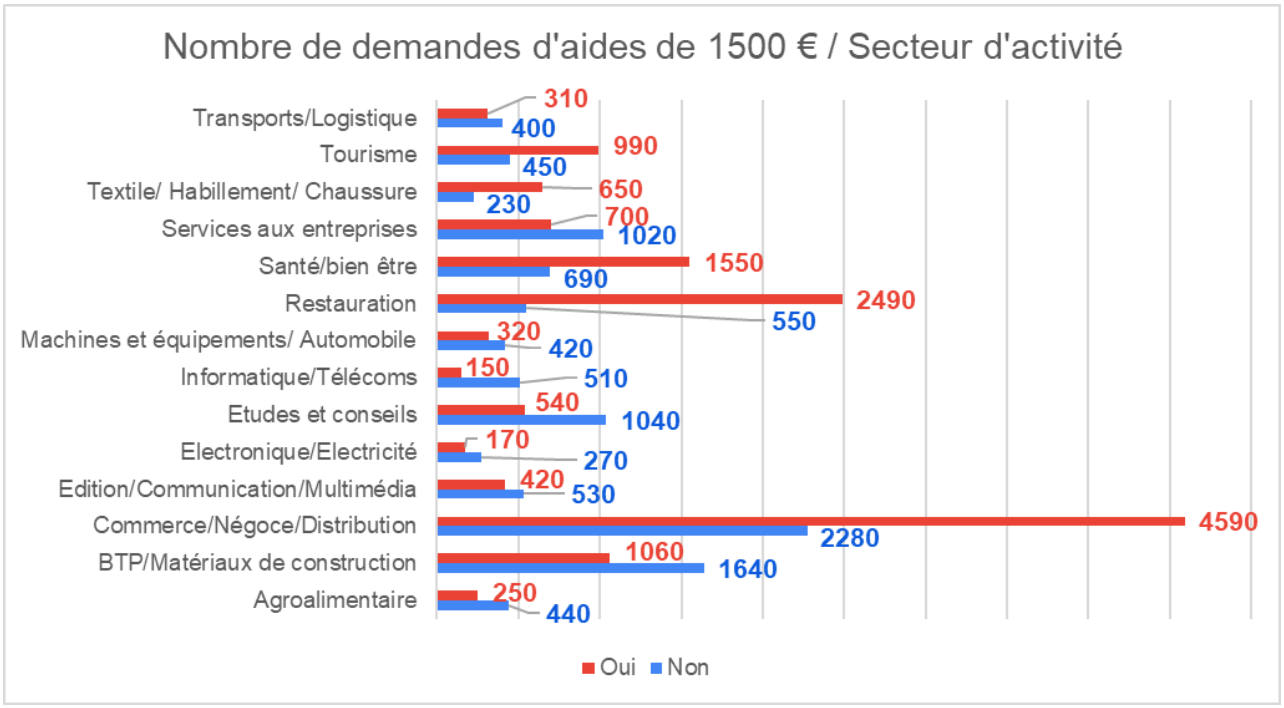

Graphique 16 : Nombre de demandes d'aides de 1500 € par rapport au secteur d'activité des chefs d'entreprises enquêtes

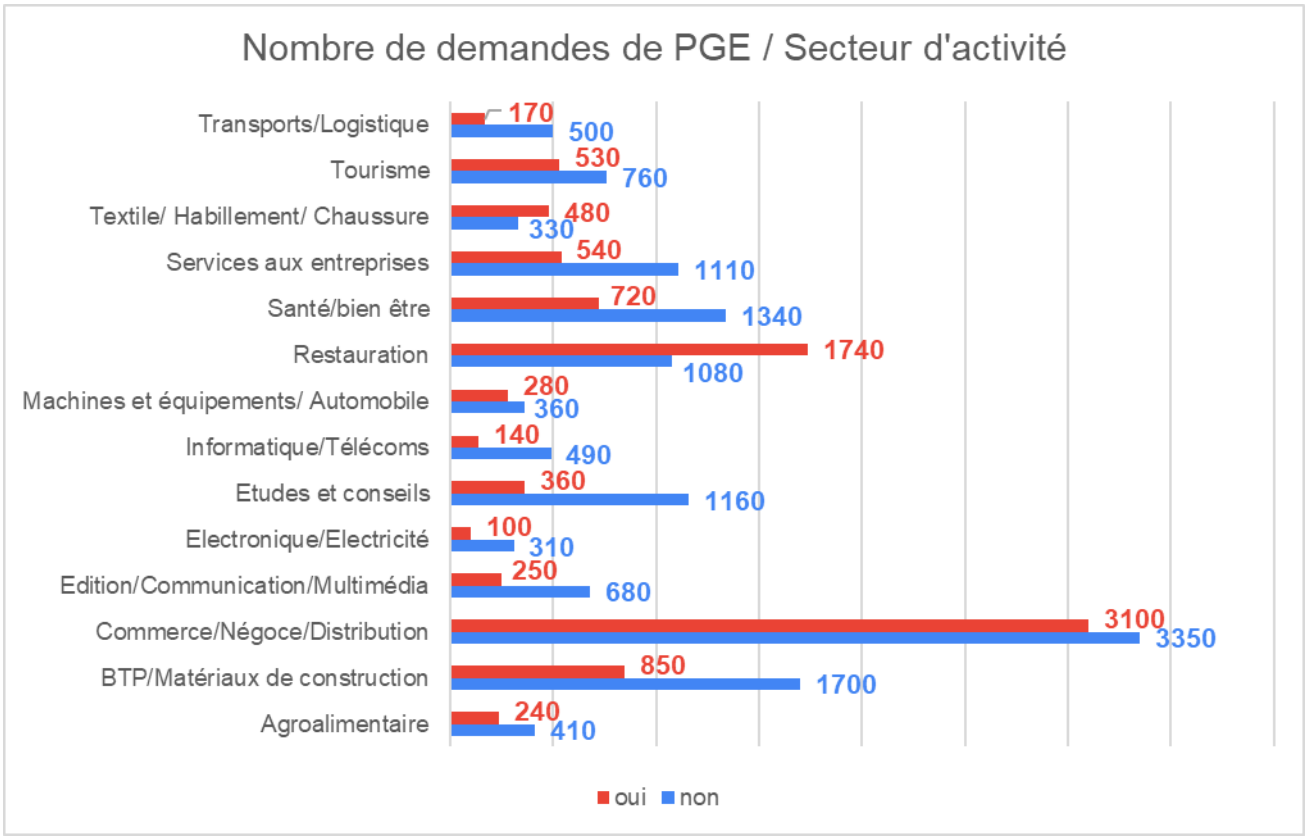

Graphique 17 : Nombre de demandes de PGE par rapport au secteur d'activité des chefs d'entreprises enquêtes

Ces aides bien que demandées par les cheffes/chefs d'entreprises ne semblent pas suffisantes à la vue de la proportion d'entreprises étant au bord du dépôt le bilan. Pour pallier cette situation les enquêtés ont donné leur avis quant aux actions qui devraient être mises en place pour améliorer leur situation.

Les actions souhaitées par les TPE

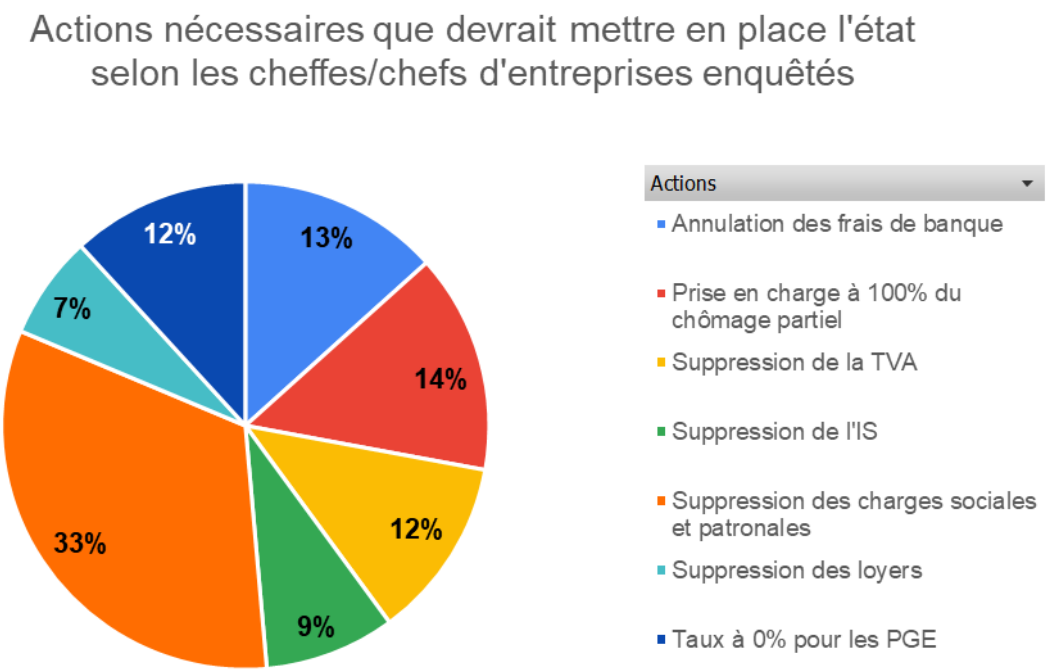

Graphique 16 : Proportions d'actions nécessaires en soutien aux chefs d'entreprises selon les enquêtés

D'après les résultats de l'enquête une grande proportion des enquêtés ce sont accordés sur le fait qu'une suppression des charges sociales et patronales sur à minima la période de confinement serait une première action de soutien. Très souvent cette réponse était couplée avec l'annulation des frais de banque et la prise en charge à 100% du chômage partiel. En réalité, 4640 répondants sur 25 650 n'ont pas indiqué la suppression des charges sociales et patronales comme étant une action nécessaire, ainsi c'est 82% des chefs d'entreprises qui souhaiteraient que ces charges soient supprimées.

Statistiquement les enquêtés étant au bord du dépôt de bilan ont plus souvent demandés une suppression de la TVA et une annulation des frais de banques parmi les propositions. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que 47% des entreprises au bord du dépôt de bilan ont 1 ou aucun salarié, les charges salariales sont ainsi relayées au second plan.

Les enquêtés qui prétendent avoir des difficultés à redémarrer leur activité sont répartis de manière homogène sur les différentes propositions, rien ne ressort comme étant d'avantage important à leurs yeux.

Quoi qu'il en soit, la suppression des charges sociales et patronales semble être la mesure à prioriser pour alléger les charges des patrons de TPE.

Avant de partir vers un approfondissement par région, intéressons-nous au niveau d'aide par région et surtout par entreprise.

Les politiques régionales en termes d'aides sont basées sur un montant attribué par aide et non au prorata du nombre d'entreprises au sein des dites régions.

Nous constatons qu'en faisant un rapport somme versée / entreprise en divisant le montant total des aides attribuées au sein de la région par le nombre d'entreprises de cette même région que de fortes

Étiquettes de lignes	Montant total d'aides	Nombre d'aides	Nombre d'entreprises	Somme (€) /aide	Somme (€) /entreprise
Auvergne-Rhône-Alpes	271 195 456 €	202492	1428017	1 339.29 €	189.91 €
Bourgogne-Franche-Comté	68 490 973 €	51619	457836	1 326.86 €	149.60 €
Bretagne	85 344 758 €	64005	551075	1 333.41 €	154.87 €
Centre-Val de Loire	60 193 278 €	45303	392906	1 328.68 €	153.20 €
Corse	16 838 683 €	12458	88314	1 351.64 €	190.67 €
Grand Est	126 672 912 €	95199	859814	1 330.61 €	147.33 €
Guadeloupe	17 163 848 €	12419		1 382.06 €	
Guyane	3 517 854 €	2499		1 407.70 €	
Hauts-de-France	123 316 621 €	94126	781730	1 310.12 €	157.75 €
La Réunion	32 747 161 €	23760		1 378.25 €	
Martinique	12 902 557 €	9404		1 372.03 €	
Mayotte	1 900 997 €	1320		1 440.15 €	
Normandie	76 230 827 €	57692	493724	1 321.34 €	154.40 €
Nouvelle-Aquitaine	199 443 283 €	151623	1175030	1 315.39 €	169.73 €
Occitanie	214 736 847 €	164117	1257557	1 308.44 €	170.76 €
Pays de la Loire	95 726 350 €	72059	581142	1 328.44 €	164.72 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	224 126 953 €	168136	1146974	1 333.01 €	195.41 €
Ile-de-France	420 986 564 €	304807	2730282	1 381.16 €	154.19 €
Total général	**2 051 535 922 €**	**1533038**	**11944401**		

Tableau 1 : Tableau des aides allouées par région et par entreprise (obtenu à partir des données data.gouv.fr,

L'attribution des aides est basée sur une somme / entreprises et non proportionnellement au nombre d'entreprises dans la région.

A date du 9 mai 2020, c'est 2,05 milliards d'euros d'aides qui ont été distribuées pour un total de 11,9 millions d'entreprises sur le territoire Français. Soit 1 entreprise sur 8 qui a été aidée.

En ramenant le montant par entreprise on trouve l'aide bien dérisoire. Ce qui induit qu'un grand nombre d'entreprises n'ont pas demandées ces aides ou n'y ont pas eu l'accès. Comme vu précédemment dans cette étude, c'est en effet 87% des cheffes/chefs d'entreprises enquêtés qui ont répondu ne pas avoir demandé ces aides. C'est en moyenne 15% des entreprises de chaque région qui ont été aidées. Mais qu'en est-il de la situation de ces régions ? Nous allons maintenant aller plus en profondeurs sur les régions Haut-de-France, Ile de France, Grand-Est, et AURA.

Approfondissement Haut de France

Echantillon de 2890 enquêtés

A date du 9 mai, la région Haut-de France est en 7ème position en termes d'aides allouées avec 123,3 millions d'euros (répartis sur 94 000 aides), 6ème en nombre d'entreprises avec 859 814 structures. Ainsi, plus de 750 000 structures ne sont pas soutenues des aides d'état, soit 89% d'entre-elles (Tableau 1).

Le département de l'Aisne a distribué 9,7 millions d'euros (7,9% des aides), celle du Nord 55,6 millions (45% des aides), en Oise 18,3 millions (14,8% des aides), dans le Pas-de-Calais 28,3 millions (23% des aides) et dans la Somme 11,3 millions d'euros (9,3% des aides).

Les aides ont été données en proportion équivalente du nombre d'entreprises de chaque département.

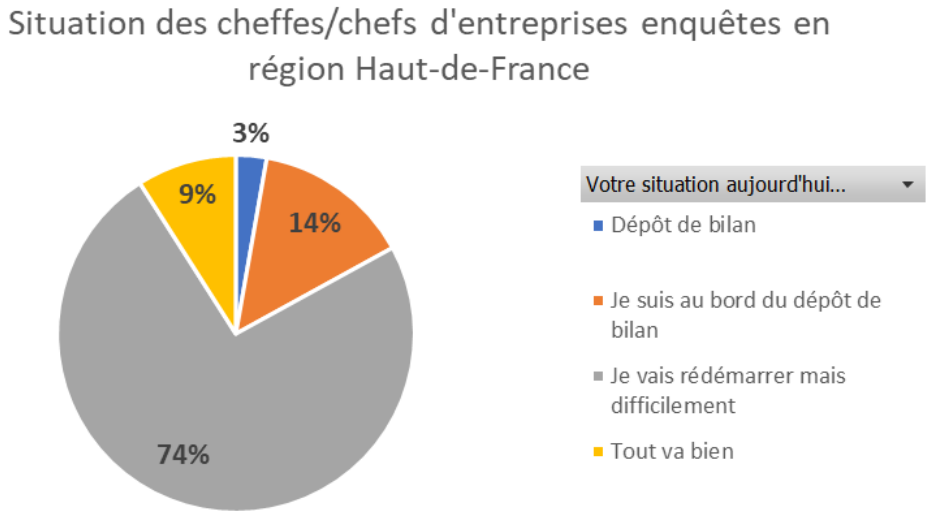

Graphique 18

La situation ne semble guère plus enviable qu'au niveau national ou cette fois-ci 74% (soit 2130 entreprises) des cheffes/chefs d'entreprises enquêtés pensent avoir du mal a redémarrer, 1% de plus sont en situation de dépôt de bilan comparativement au niveau national, et 14% au bord du dépôt (soit 410 entreprises) (Graphique 18).

Au sein de la région Haut-de-France, les secteurs d'activités souffrant le plus semblent être le tourisme, les commerces/négoces et l'industrie des machines et équipements. Dans cette région la restauration semble moins touchée (annexe 7) .

Aucun lien statistique quant au statut de l'entreprise ou de sa taille avec sa situation actuelle. Toutes les tailles et tous les status d'entreprises sont touchés de la même manière.

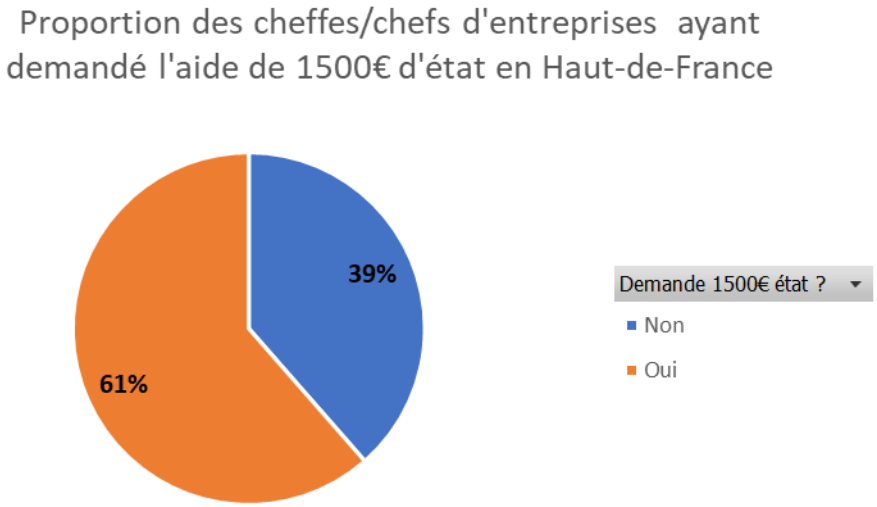

Graphique 19

Dans la région Haut de France il semble que les cheffes et chefs d'entreprises aient demandés plus souvent à obtenir les 1500€ d'aide de l'état.

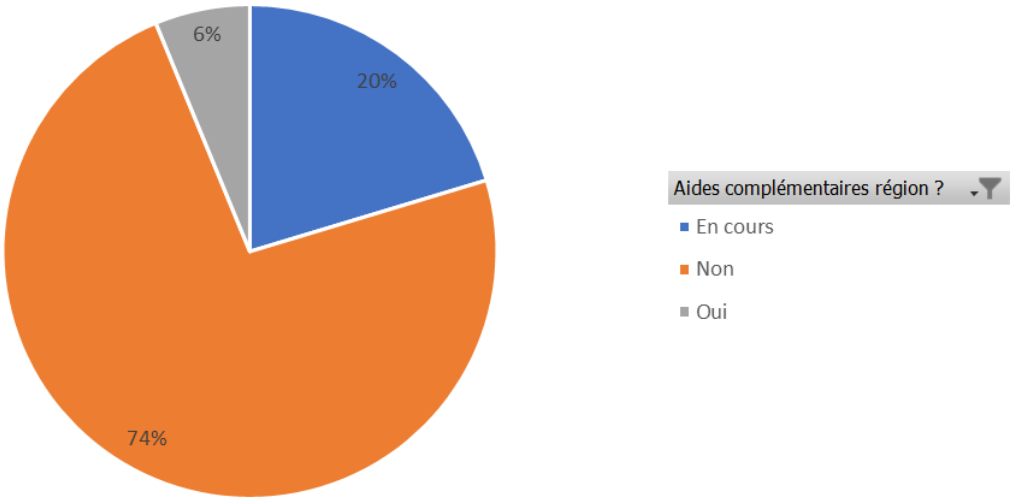

Graphique 20: Proportion de cheffes/chefs d'entreprises ayant bénéficié des aides régionales en Haut de France

Comparativement au niveau national, légèrement plus d'enquêtés ont bénéficié des aides régionales (de 3 à 6%) (Graphique 9, Graphique 20). Tout de même, 46% d'entre eux ne sont pas éligibles, 27% trouvent la procédure trop compliquée et avec trop de papier administratif. Bien que dans le Haut de France plus d'entreprises se trouvent éligibles aux aides régionales, 74% d'entres elles n'ont pas pu bénéficier des ces aides.

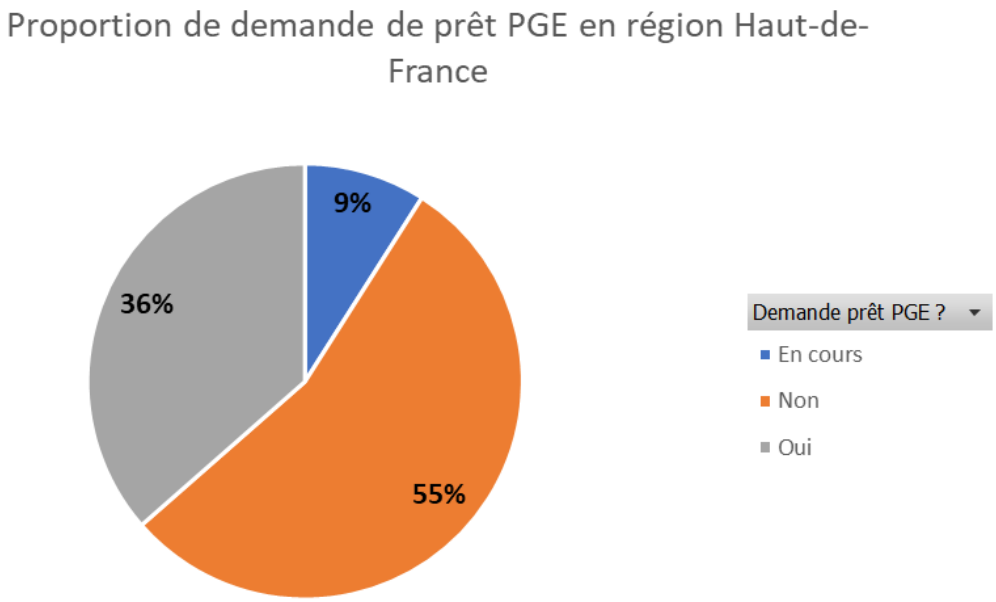

Graphique 21

Egale proportion de demande et de non-demande qu'au niveau national. Cependant, beaucoup moins de cheffes/chefs d'entreprises ont obtenu une réponse qu'au niveau national. En effet, ce n'est pas moins que 46% d'entre eux qui attendent une réponse de leur banque (contre 34%). De plus, il n'y a eu que 42% de validation de dossier à l'échelle régionale (contre 53% au niveau national). Le PGE semble être bien moins efficace dans cette région.

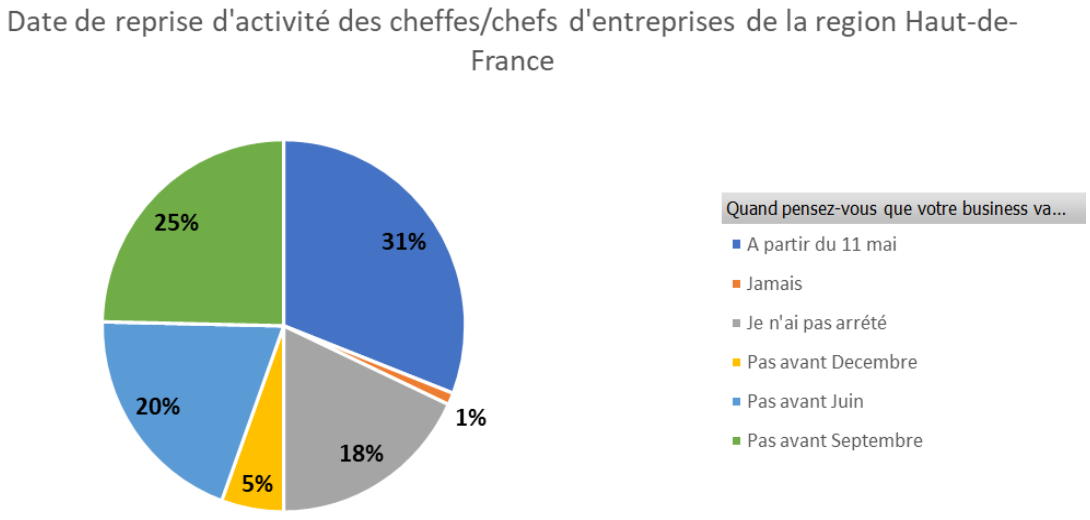

Graphique 22

Seulement 31% des cheffes/chefs d'entreprise de la région ont indiqué pouvoir reprendre dès le 11 mai, et 18% n'avoir jamais arrêté. En revanche 50% estiment ne pas pouvoir reprendre avant Juin et 25% pas avant septembre ! Soit 722 enquêtés sur 2890 (Graphique 22).

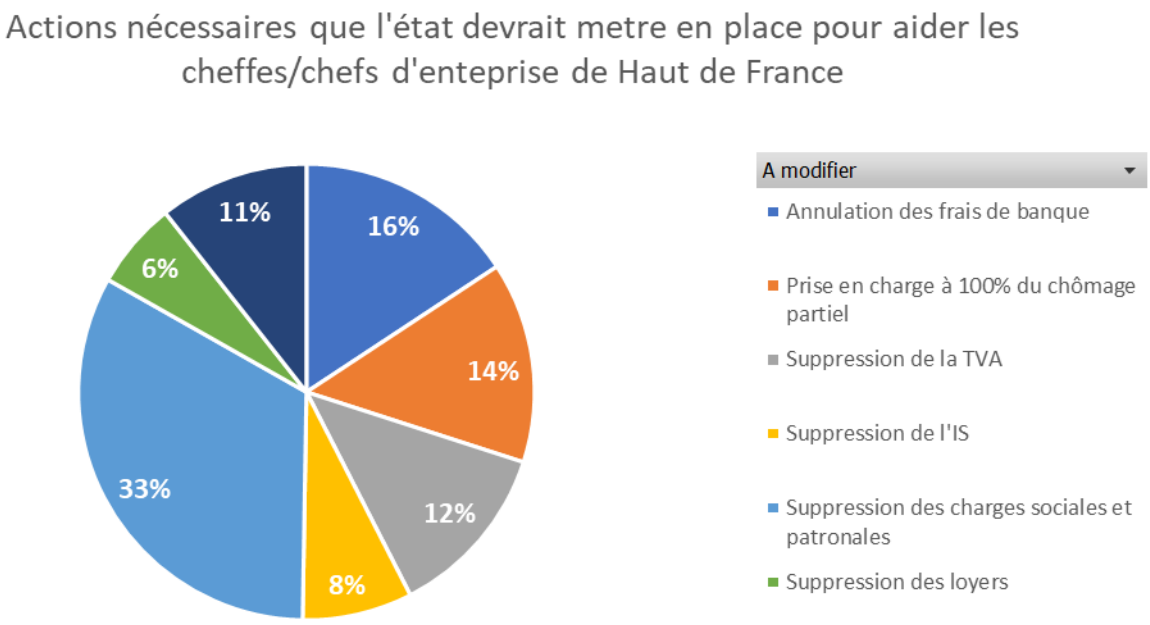

Graphique 23

En accord avec les autres chefs d'entreprises au niveau national, ceux du Haut de France voient la suppression des charges sociales et patronales comme l'action principale à mettre en place pour les soutenir dans cette crise. En réalité, seuls 430 répondants sur 2890 n'ont pas indiqué la suppression des charges sociales et patronales comme étant une action nécessaire, ainsi c'est 85% des chefs d'entreprises qui souhaiteraient que ces charges soient supprimées.

Approfondissement Ile de France

Echantillon de 5490 enquêtés

A date du 9 mai, la région Ile de France est en 1ère position en termes d'aides allouées avec 420,9 millions d'euros (répartis sur 304 000 aides) et en nombre d'entreprises avec 2,73 millions d'entreprises enregistrées à la chambre du commerce. Ainsi, si l'on considère qu'une aide correspond à une entreprise ce sont 2,4 millions d'entreprises qui sont laissées de côté, soit 89% d'entre-elles (Tableau 1).

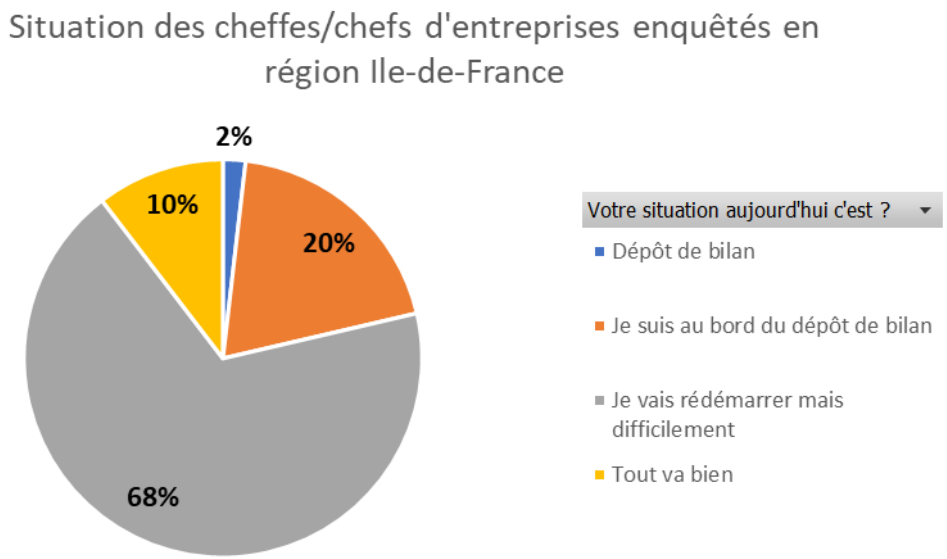

Graphique 24

La région Ile-de-France semble être la plus touchée par le risque de dépôt de bilan, 17% au niveau national contre 20% dans le cas présent. La proportion de chefs d'entreprises ayant indiqués que tout va bien y est légèrement plus haut qu'à l'échelle nationale, de 1%. Rien ne varie en ratio dépôt de bilan qui correspond à la tendance naturelle annuelle.

Aucune donnée statistique ne permet de dire qu'une activité ou une autre est davantage touchée, seuls l'informatique et le conseil ressortent comme significativement moins touchés.

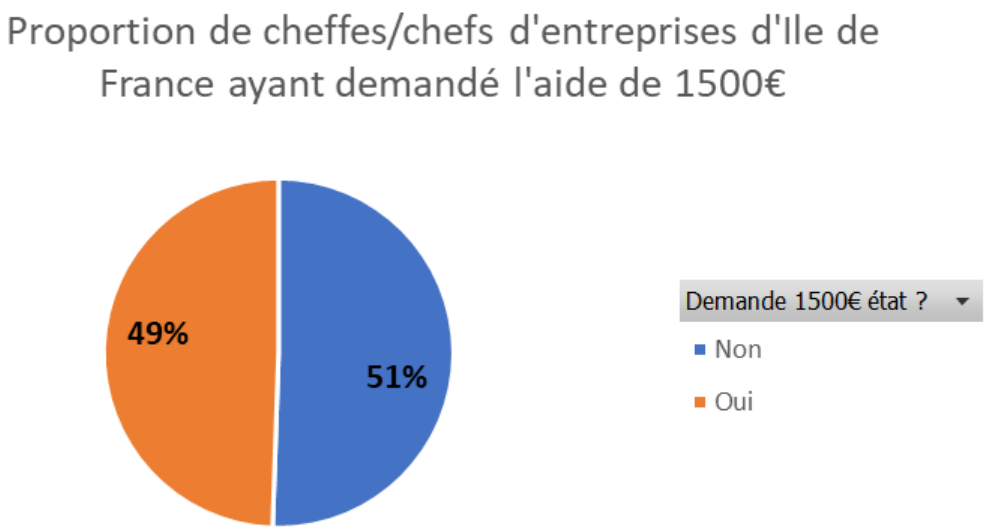

Graphique 25

En Ile-de-France la proportion de cheffes/chefs d'entreprises ayant demandé l'aide de 1500€ d'état est bien plus faible qu'à l'échelle nationale, moins 8 points dans le cas présent. Serait-ce dû à une plus forte demande d'autres aides ?

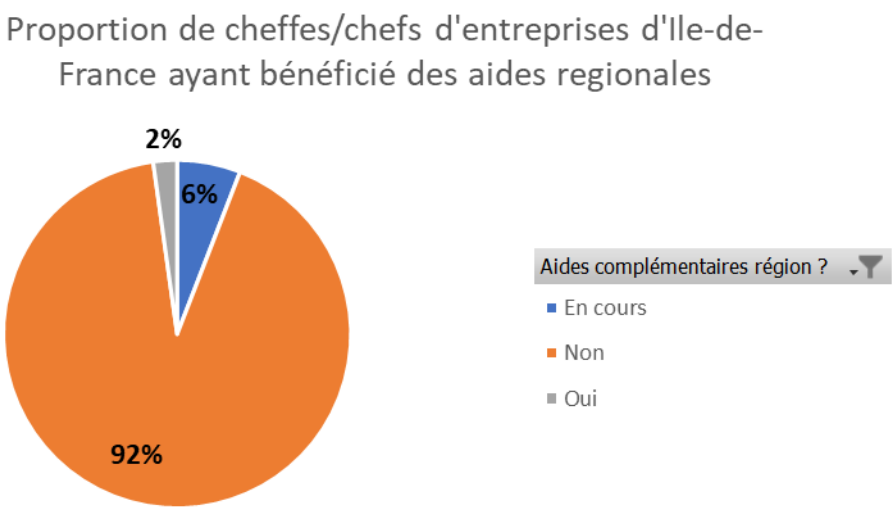

Graphique 26

La région Ile-de-France, est la région qui, en proportion de chefs d'entreprises, a le moins soutenu ses entreprises. En effet, 92% d'entre eux n'ont pas bénéficiés de ces aides (contre 84% à l'échelle nationale). En cause ? Toujours les mêmes raisons, 50% de cheffes/chefs d'entreprises non éligibles, 32% d'entre eux considère la procédure trop laborieuse ou complexe et 11% sont en attente. Seulement 7% des enquêtés de la région Ile-de-France ont indiqué ne pas en avoir besoin.

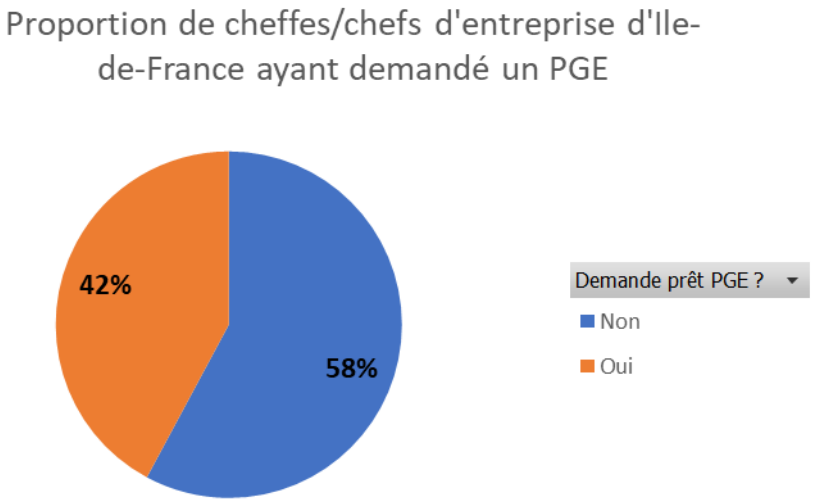

Graphique 27

Encore une fois, la région Ile-de-France, est la région qui en proportion de chefs d'entreprises à le moins recouru à la demande de prêts PGE (Oui et en cours réunis).

Sur ces 42 % ayant demandé l'obtention d'un PGE, 45% d'entre eux ont eu une réponse positive, nous sommes encore en deçà de la moyenne nationale qui est de 53%. C'est également 17% des demandeurs qui ont eu une réponse négative, pour une fois nous somme au-dessus de la moyenne nationale, qui est de 13% (Graphique 12). En ce qui concerne les dossiers en attente c'est un ex-aequo avec les données nationales.

En ce qui concerne les refus, 23% sont liées à une considération des activités comme tant à risque, 38% n'ont pas été justifiés correctement ou avec des raisons valables selon les cheffes/chefs d'entreprises enquêtés.

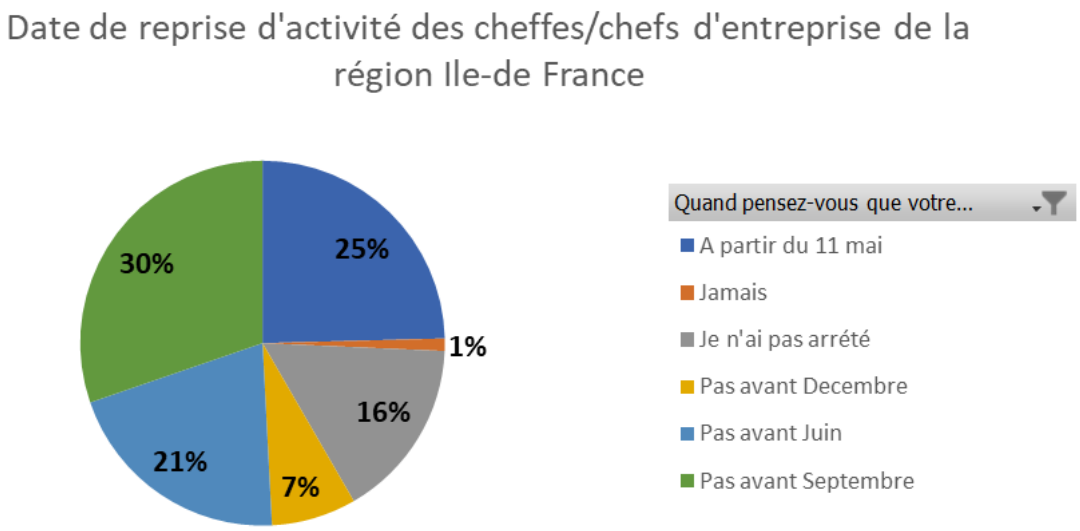

Graphique 28

Pour la moitié des cheffes/chefs d'entreprises interrogés (58%), le déconfinement n'est pas synonyme de reprise d'activité. Seulement ¼ des enquêtés pensent reprendre à date du 11 mai (1372 chefs d'entreprises), 21% pas avant Juin et 30% pas avant septembre (1647 chefs d'entreprises).

Tout de même, 16% des patrons d'Ile-de-France ont pu continuer leur activité pendant le confinement. Ainsi, après confinement c'est 41% des cheffes et chefs d'entreprises de la région Ile-de-France qui ont repris le travail.

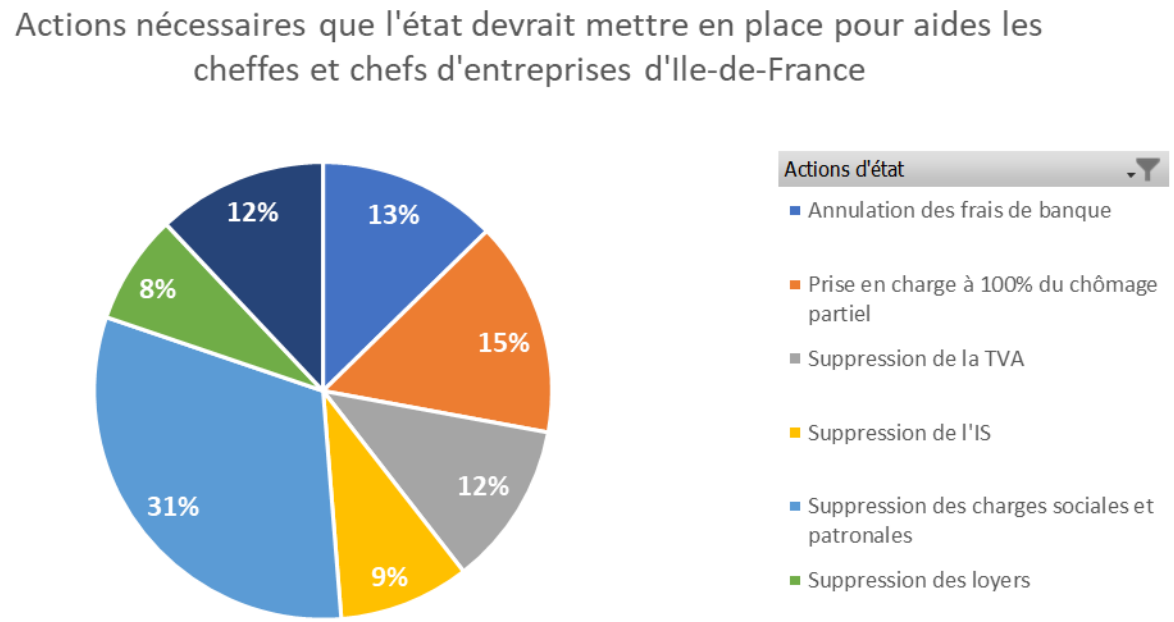

Graphique 29

De manière plutôt unanime, 78% des cheffes et cheffes d'entreprises ont indiqués qu'une suppression des charges sociales et patronales serait une aide nécessaire pour les aider dans la reprise de leur activité. Ici cette suggestion représente à elle seule 31% du total des actions qu'ils ont cités. Vient en seconde position la prise en charge à 100% du chômage partiel, 36% des enquêtes ont indiqués que cette action serait nécessaire également.

Les cheffes d'entreprises de la région Ile-de-France semblent avoir subi un plus fort impacte qu'a l'échelle nationale du fait du confinement. Davantage d'entreprises sont en bord de dépôt de bilan, moins ont pu reprendre le travail même après le confinement (certainement dû au fait qu'il y a une forte proportion de restaurateurs et une forte économie tournée vers le tourisme). Ils ont également moins eu recours aux aides de l'état, ils étaient globalement légèrement moins demandeurs que dans les autres régions. En effet, c'est 11% des structures qui ont obtenues une aide (300 000 aides pour 2,7 millions de structures).

Approfondissement Grand-Est

Echantillon de 3590 enquêtés

A date du 9 mai, la région Grand-Est est en 6ère position en termes d'aides allouées avec 126,6 millions d'euros (répartis sur 95 000 aides) et en nombre d'entreprises avec 859 800 d'entreprises enregistrées à la chambre du commerce. Ainsi, si l'on considère qu'une aide correspond à une entreprise ce sont 775 000 entreprises qui ne sont pas aidées, soit 89% d'entre-elles (Tableau 1).

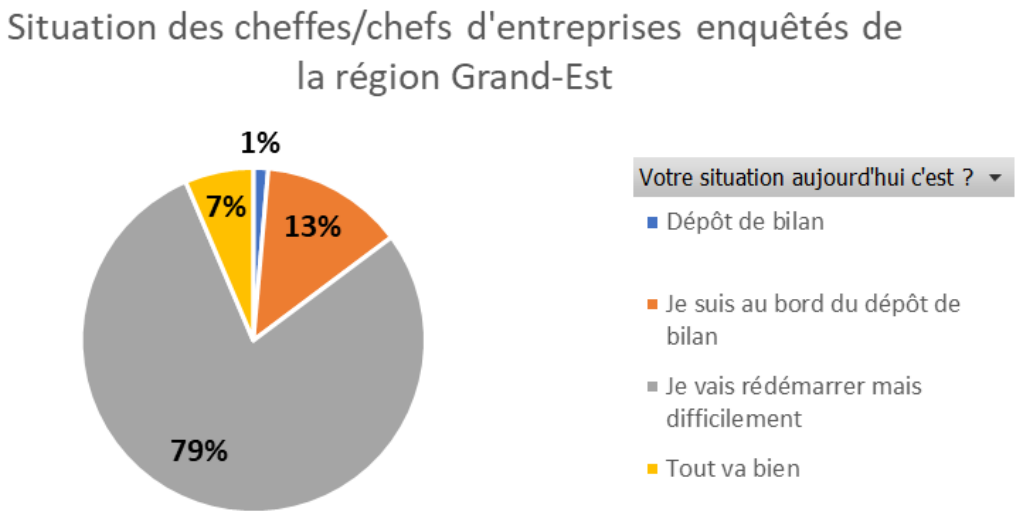

Graphique 30

La situation des cheffes et chefs d'entreprises dans la région Grand-Est est plus positive qu'a l'échelle nationale. Premièrement la proportion de dépôt de bilan y est plus faible, elle est également plus faible que la proportion naturelle de dépôt de bilan annuel. Deuxièmement, la proportion de chefs d'entreprises en bord de dépôt de bilan y est également plus faible qu'à l'échelle nationale, 13% contre 17% (Graphique 6). La proportion d'entreprises en difficulté de reprise est plus forte, 79% contre 72%. Le fait que moins d'entreprises aillent bien, soient en situation de dépôt de bilan ou au bord du dépôt de bilan, gonfle cette partie. Ce sont des entreprises qu'il faudra suivre et soutenir.

Ces données peuvent s'expliquer par une forte présence d'enquêtés travaillant dans le secteur du bâtiment ayant répondus au questionnaire, près de 17% contre 10% en moyenne sur le total des enquêtés (le bâtiment est peu mis en difficulté), et de même il y a légèrement moins de commerces, 25% contre 28% qui est un des secteurs qui souffre le plus.

Cependant, rien ne nous permet d'affirmer que certaines activités sont plus touchées que d'autres, les tests de significativité ne donnent aucune dépendance entre les secteurs d'activités et la situation des chefs d'entreprises pour cette région. Ainsi tout le monde semble touché dans des proportions identiques.

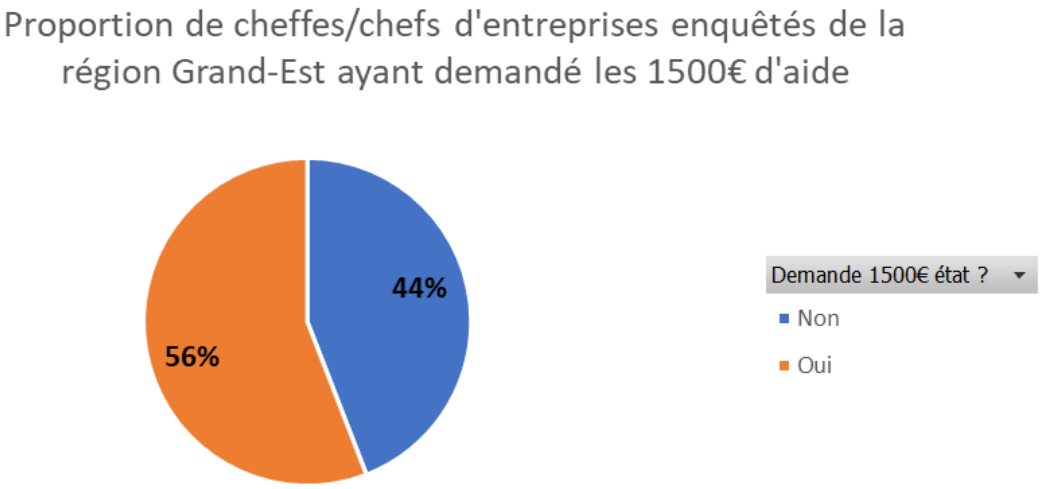

Graphique 31

Les cheffes et cheffes d'entreprises de la région Grand-Est ont demandé l'aide de 1500€ dans des proportions identiques à la moyenne nationale (56% contre 57%).

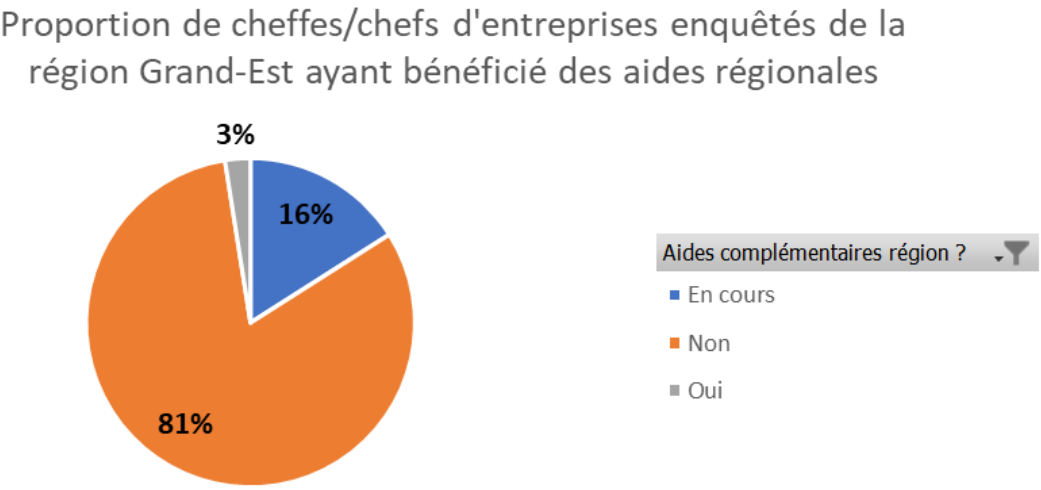

Graphique 32

Légèrement moins de cheffes et chefs d'entreprises ayant bénéficié des aides régionales qu'au niveau national, 81% contre 84%. (Graphique 9). Il y a plus d'aides qui sont en attentes, 16% contre 13%, et autant à en avoir bénéficié qu'a l'échelle nationale, soit 3%. Ce chiffre est très faible, ici nous avons donc 107 enquêtés sur 3590 à avoir bénéficié de l'aide régionale.

Toujours en cause une forte proportion de non-éligibilité, 48% des cheffes et chefs d'entreprises de la région Grand-Est. Un processus de demande complexe ou trop long selon 30% des enquêtés. Et 16% de dossiers en attente. Seulement 5% ont véritablement indiqué ne pas en avoir besoin.

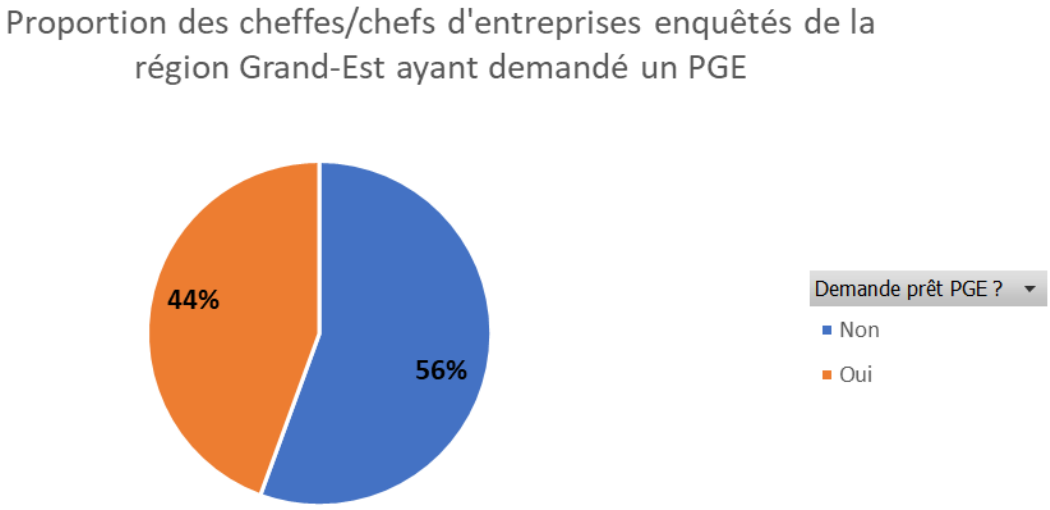

Graphique 33

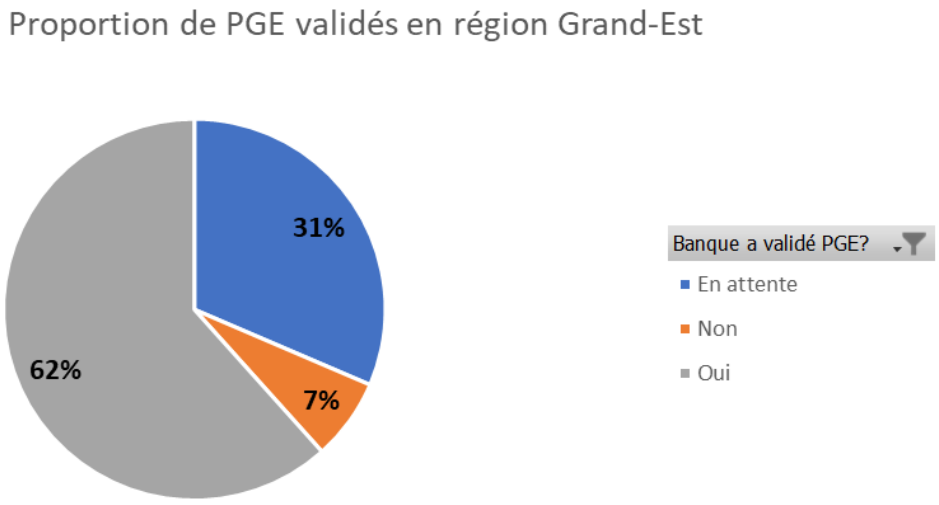

Graphique 34

Contrairement aux autres régions du pays, le Grand-Est à un taux relativement haut de validation de prêt PGE. La région à une forte proportion d'entreprises de plus de 5ans, 85% des enquêtés sont à la tête d'une entreprise de plus de 5 ans. Ainsi, il existe une significativité entre âge de la structure et validation ou non des PGE. Les jeunes structures étant celles à avoir reçu, proportionnellement au nombre de leur demandes, le plus de refus. Et les structures de plus de 5ans, proportionnellement au nombre de leurs demandes, le moins de refus.

Tout de même 33% des demandes sont en attentes, ce qui n'est pas négligeable. Mais comme dis dans la partie nationale, ceci est dû aux problèmes de procédures des banques en début de crise.

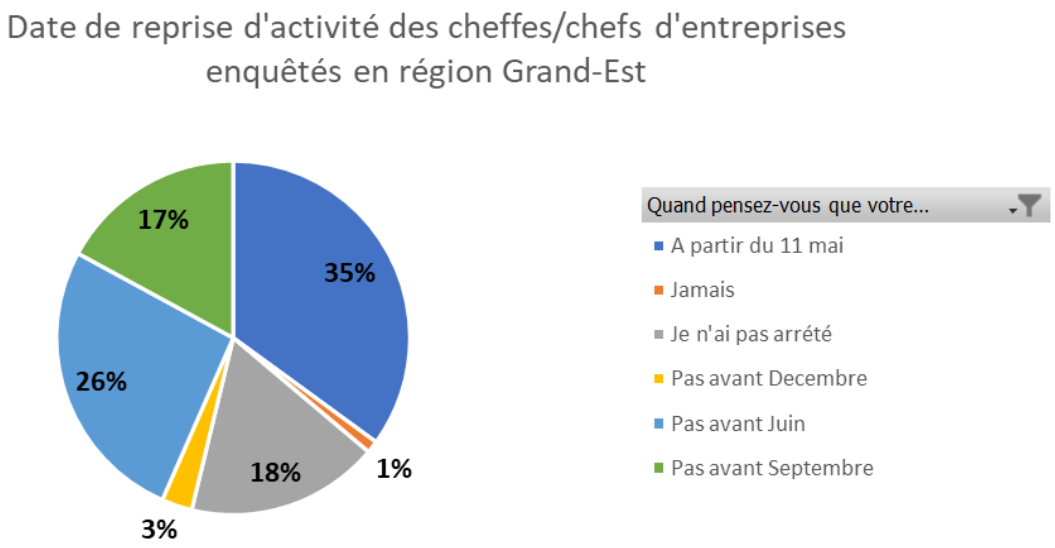

Graphique 35

La région Grand-Est est celle qui a le plus fort taux de reprise hypothétique post confinement, avec 53% des entreprises qui devraient avoir repris une activité économique.

26% des entreprises pensent ne pas pouvoir reprendre leur activité avant Juin, principalement la restauration et le tourisme. Ainsi en Juin ce devrait être 79% des entreprises qui auraient repris leur activité. Ainsi 10% de plus qu'a l'échelle nationale.

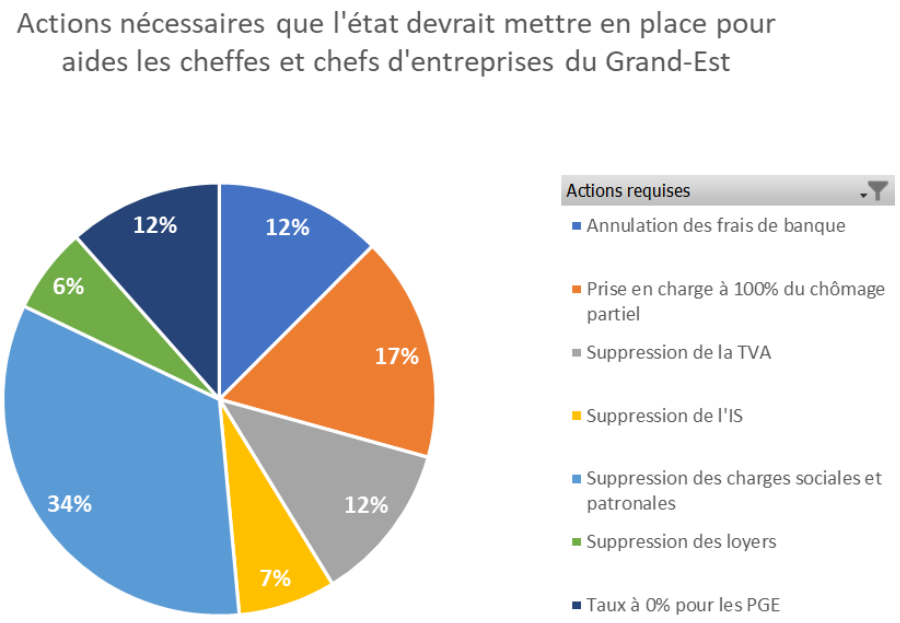

Graphique 36

En région Grand-Est et comme au niveau national. C'est la suppression des charges qui arrive en première place des actions que l'état devrait mettre en place pour soutenir les TPE durant cette période de crise. En effet, 86% des enquêtés ont indiqué cette mesure comme l'un des mesures de soutien nécessaire. Vient en 2ème position la prise en charge à 100% du chômage partiel puis en 3ème

place ex-aequo la suppression de la TVA, l'annulation des frais de banque et un taux à 0% pour les PGE.

Approfondissement Auvergne-Rhône-Alpes

Echantillon de 3510 enquêtés

A date du 9 mai, la région AURA en 2ème position en termes d'aides allouées avec 271,1 millions d'euros (répartis sur 202 492 aides) et en nombre d'entreprises avec 1,42 millions d'entreprises enregistrées à la chambre du commerce. Ainsi, si l'on considère qu'une aide correspond à une entreprise ce sont 1,2 millions entreprises qui ne sont pas aidées, soit 86% d'entre-elles (Tableau 1).

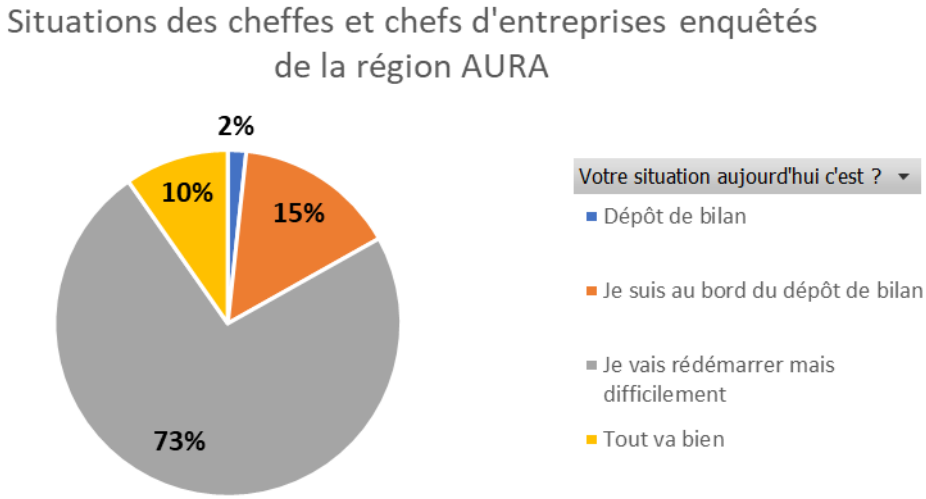

Graphique 37

La région AURA est compte moins de cheffes et chefs d'entreprises en bord de dépôt de bilan qu'au niveau national (Graphique 6), plus qu'en Grand-Est et Haut de France, mais 5% de moins de l'Ile de France qui semble être la région la plus touchée.

Il y a tout de même 73% des entreprises qui disent redémarrer mais difficilement, à suivre donc avec le temps.

Aucun lien statistique n'est réalisable entre secteur d'activité et situation économique n'est réalisable, la significativité y étant trop faible. Ainsi tous les secteurs de cette région semblent touchés dans des proportions équivalentes. Bien que dans la réalité nous connaissions les secteurs les plus touchés et surtout sur le long terme qui sont tourisme, restauration principalement.

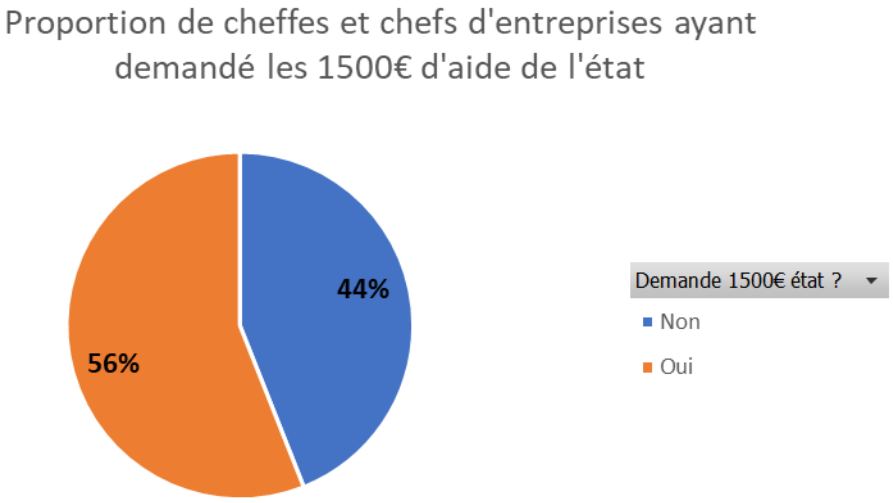

Graphique 38

Chiffres identiques à la région Grand-Est (Graphique 31). Ce sont principalement les structures de 2 à 5 employés de la région AURA qui ont demandé à bénéficier de cette aide. Les entreprises de plus grosses tailles quant à elles sont celles ayant le moins demandé à bénéficier de cette aide.

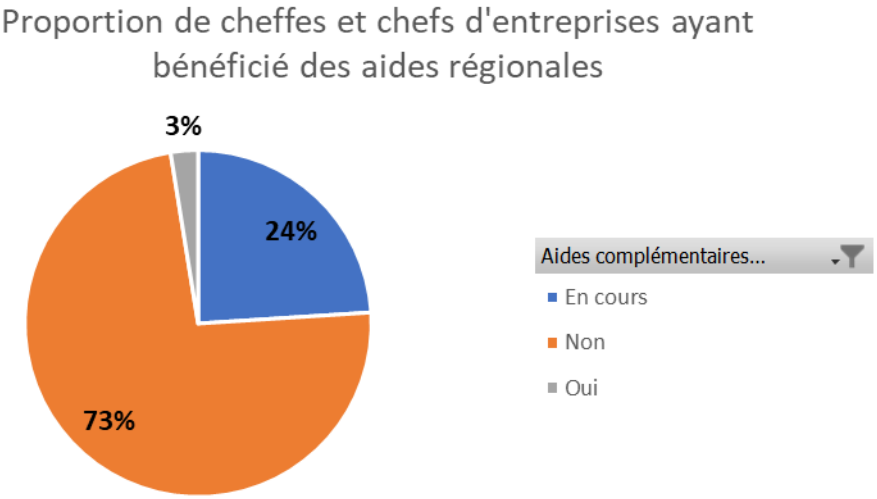

Graphique 39

La région AURA est la région ou les cheffes et cheffes d'entreprises ont la plus grosse proportion de dossiers de demande d'aides régionales en cours de traitement, plus 11% comparativement à la proportion nationale de dossiers en cours (Graphique 9). Est-ce que ces demandes vont aboutir ? Jusqu'à présent le taux de 3% de cheffes/chefs d'entreprise à en avoir en avoir bénéficié correspond à la moyenne nationale. Après quoi il se pourrait que la région AURA soit celle à avoir le plus distribué cette aide parmi les régions étudiées. Pour le moment rien ne nous permet d'avancer ces résultats.

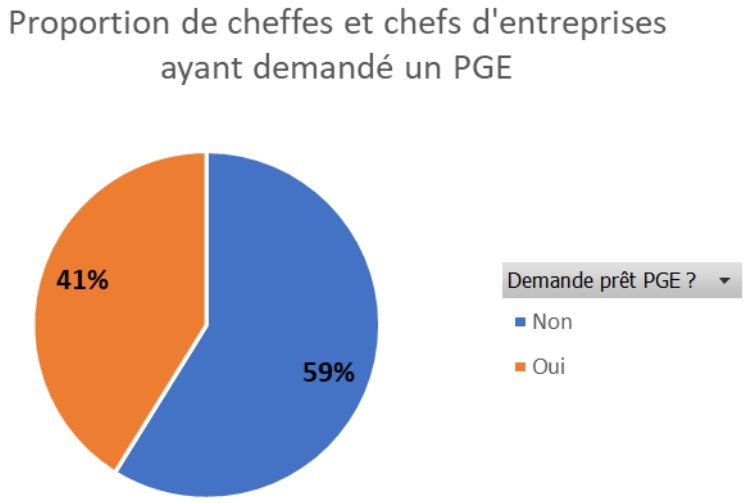

Graphique 40

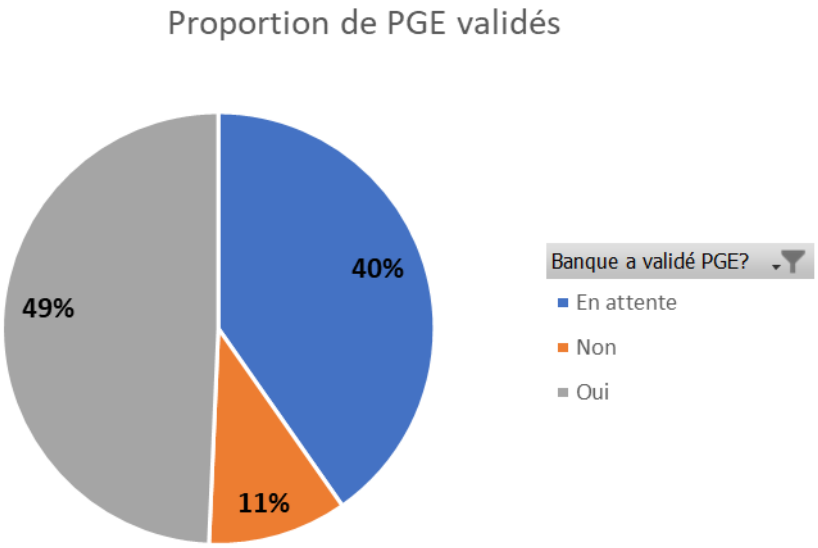

Graphique 41

Région étudiée avec la plus faible proportion de demande de PGE, la région AURA est 4 points en deçà de la proportion nationale de demande de PGE (Graphique 12).

Une nouvelle fois, ce sont les entreprises de 2 à 5 employés qui ont, dans le plus de cas, demandé à obtenir ce prêt. Et à l'inverse, ce sont celle d'un employé qui ont le moins souvent demandé à contracter cet emprunt.

Sur les 41% de demandes de PGE, 49% ont été validées, soit 20% des cheffes/chefs d'entreprises de la région AURA enquêtés à avoir obtenu ce prêt. Proportion identique à l'échelle nationale. En revanche 11% de dossiers ont été refusé ce qui est un des taux les plus faibles étudié ; 13% à l'échelle nationale, 12% en région Haut de France, 17% en région Ile-de-France.

En termes d'aide même si la région ne semble pas être celle qui refuse le plus souvent de les attribuer, elle semble être celle avec un des forts taux d'aides en attentes.

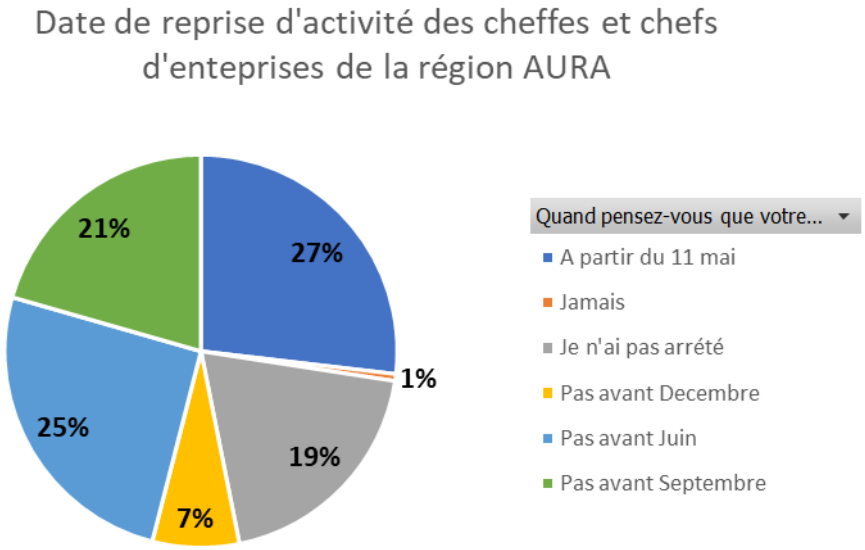

Avec un taux de reprise d'activité hypothétique de 46% post confinement, la région AURA se place exactement au niveau national (Graphique 7).

Aucune surprise quant aux entreprises indiquant pouvoir reprendre leur activité plus tard, il s'agit du secteur du tourisme (pas avant Juin et Septembre et forte proportion de répondant indiquant ne pas pouvoir reprendre avant Décembre), de la restauration (Pas avant Juin) et du service aux entreprises (pas avant Juin).

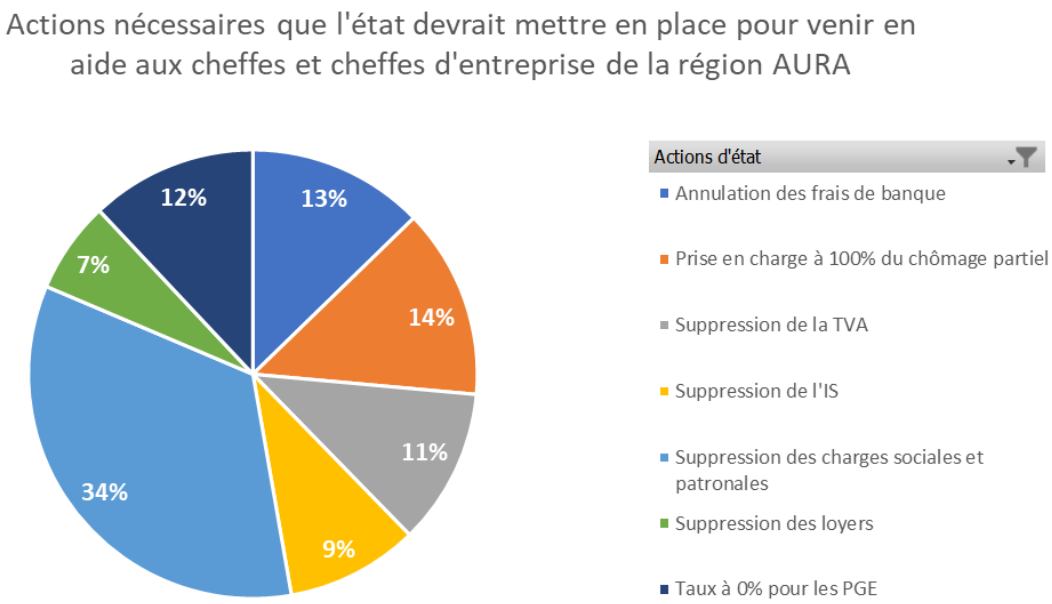

Graphique 42

En région AURA, la suppression des charges sociales et patronales apparait comme étant la mesure principale à prendre pour venir en aides aux cheffes et chefs d'entreprises. Ce sont 80% des enquêtés ont indiqué cette mesure comme l'un des mesures de soutien nécessaire. Vient en seconde place la

prise en charge de l'état à 100% du chômage partiel et en 3ème position l'annulation des frais de banque.

Nouvelle-Aquitaine

Echantillon de 4520 enquêtés

A date du 9 mai, la région Nouvelle-Aquitaine en 5ème position en termes d'aides allouées avec 199 millions d'euros (répartis sur 151 623 aides) et 4ème en nombre d'entreprises avec 1,17 millions d'entreprises enregistrées à la chambre du commerce. Ainsi, si l'on considère qu'une aide correspond à une entreprise ce sont 1,02 millions entreprises qui ne sont pas aidées, soit 87% d'entre-elles (Tableau 1).

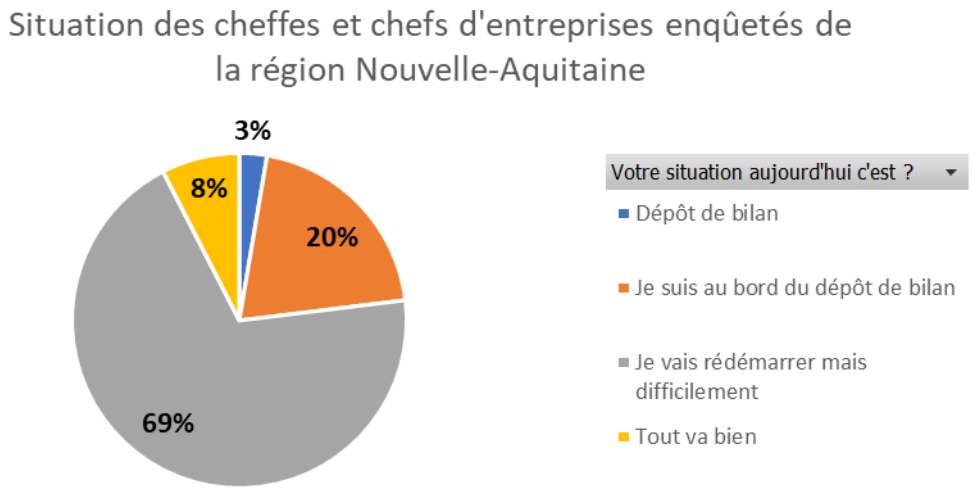

Graphique 43

Un fort taux de cheffes et chefs d'entreprises sont au bord du dépôt de bilan en Nouvelle-Aquitaine. En effet la proportion est de 20% contre 17% au niveau national (Graphique 6).

Les enquêtés de la région Nouvelle-Aquitaine sont à 30% dans le secteur des commerces/négoce, contre 27% à l'échelle nationale. C'est un des secteurs qui souffre le plus, de ce fait il est possible que la différence d'entreprises en bord de dépôt de bilan entre le niveau national et régional soit expliquée par cette variable. Et statistiquement, le secteur des commerces, apparait comme l'un des secteurs étant le plus fréquemment cité dans la réponse « Je suis au bord du dépôt de bilan ». Il est accompagné, du tourisme, de la restauration et du service aux entreprises.

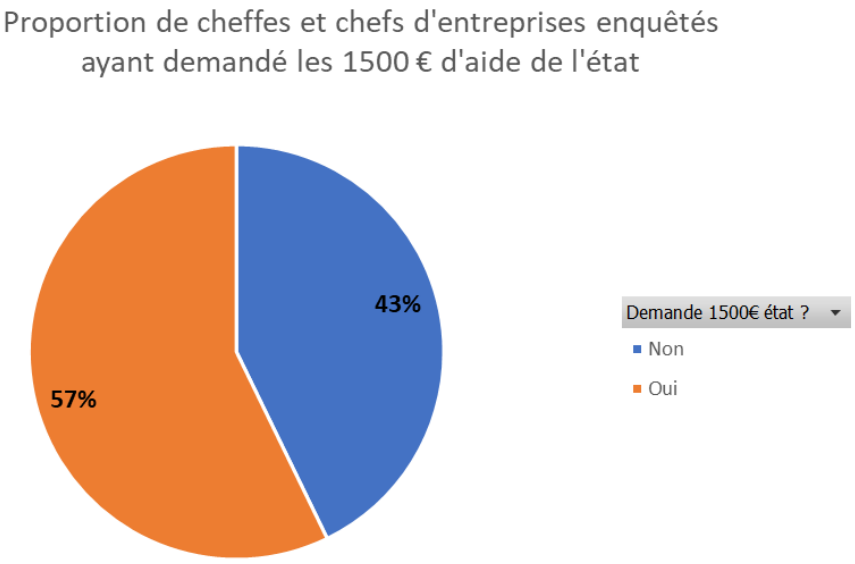

Graphique 44

Proportions parfaitement équivalentes à la proportion nationale (Graphique 8). Dans la région Nouvelle-Aquitaine, ce sont les entreprises comprenant 1 employé qui ont en moyenne le plus demandé cette aide, et ce sont celles de plus de 10 salariés qui ont le moins souvent eu recours à cette aide. Ce sont également cheffes ou chefs d'entreprises travaillant dans les secteurs d'activités les plus en difficulté qui on fait le plus souvent la demande pour cette aide. C'est-à-dire, restauration et commerces.

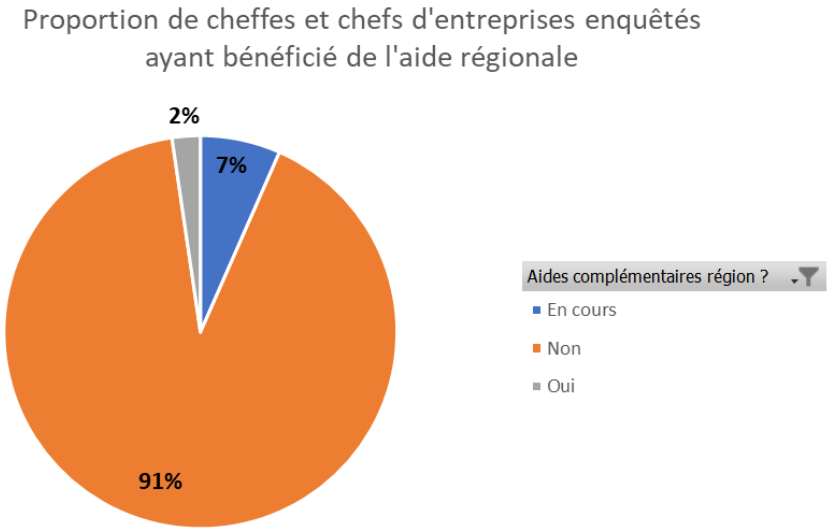

Graphique 45

La région Nouvelle-Aquitaine, est parmi celles étudiées, celle ayant le plus faible taux d'attribution d'aides régionales. Elle est également en dessous de la proportion nationale qui est de 83%. De même que son taux d'attribution.

De plus la faible proportion de « en cours » ne laisse guère présager une évolution positive future.

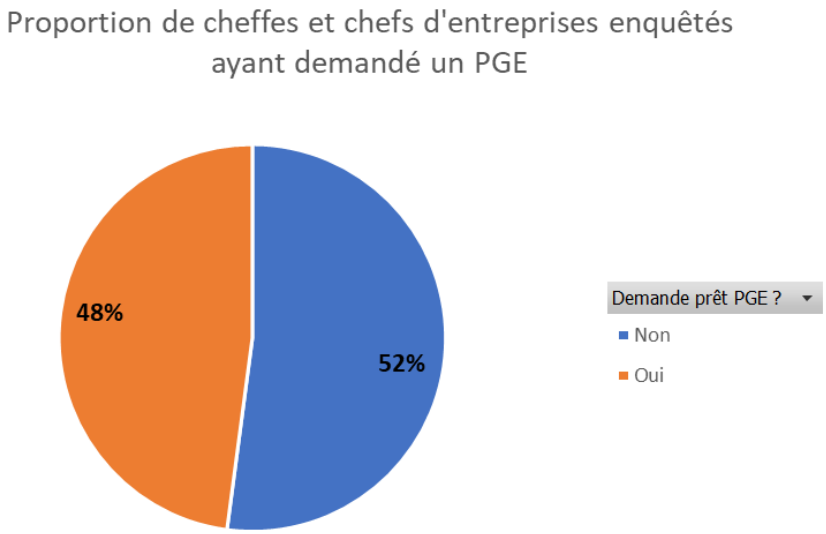

Graphique 46

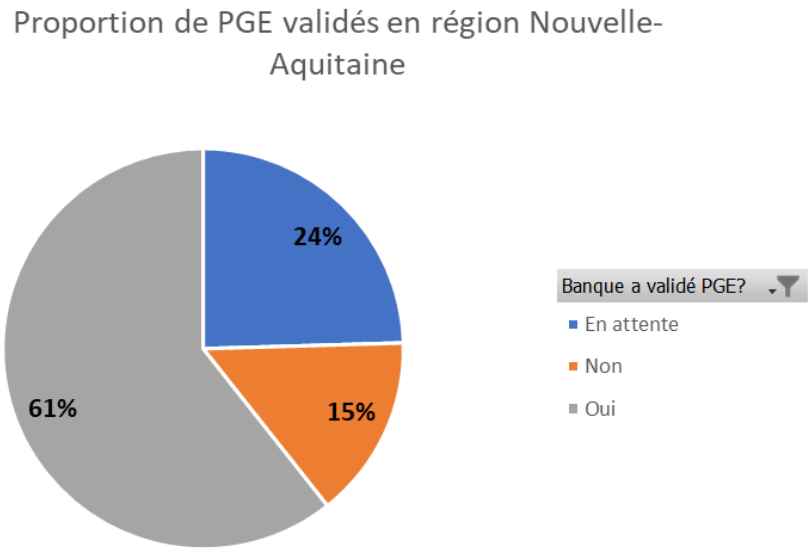

Graphique 47

Un des plus forts taux de validation du PGE, près de 30% des enquêtés de la région Nouvelle-Aquitaine ont ainsi obtenu un PGE. C'est 10% au-dessus de la proportion nationale. (Graphique 12 Graphique

13). Pourtant, les entreprises ayant le plus souvent demandé ce prêt sont celle des secteurs les plus à risques (tourisme, restauration, commerce,) et le taux de refus y est très faible (7% en restauration, 20% pour les commerces, 0% pour le tourisme). Les banques de la région Nouvelle-Aquitaine seraient-elles plus conciliantes envers leurs clients.

Les cheffes et chefs d'entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine ont plus facilement demandé ce prêt qu'à l'échelle nationale. C'est également la plus forte proportion de demande sur l'ensemble des régions étudiées. Quelles en sont les raisons ?

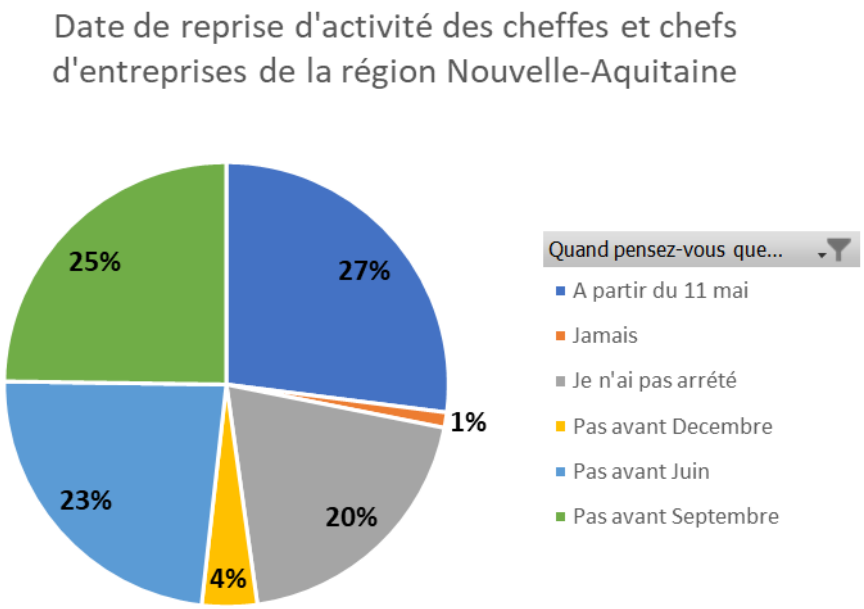

Graphique 48

La proportion de cheffes et chefs d'entreprises pensant reprendre leur activité à daté du déconfinement est presque équivalente à la proportion nationale (Graphique 7), soit 46%. En revanche, il semblerait qu'en Nouvelle-Aquitaine les chefs d'entreprises de la restauration et du tourisme soient plus optimistes quant à la date de reprise de leur activité, puisqu'ils indiquent significativement plus souvent pouvoir reprendre dès Juin.

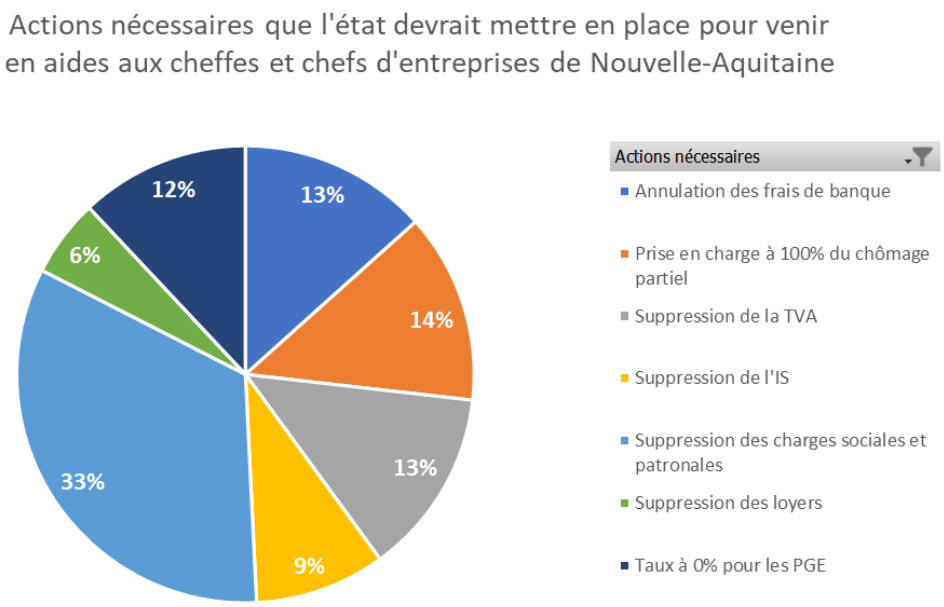

Graphique 49

En région Nouvelle-Aquitaine, comme dans les autres régions étudiées, et comme au niveau national. C'est la suppression des charges qui arrive en première place des actions que l'état devrait mettre en place pour soutenir les TPE durant cette période de crise. En effet, 81% des enquêtés ont indiqué cette mesure comme l'un des mesures de soutien nécessaire. Vient en 2ème position la prise en charge à 100% du chômage partiel puis en 3ème place ex-aequo la suppression de la TVA et l'annulation des frais de banque.

Bilan

De nombreuses cheffes et chefs d'entreprises de TPE ont souffert et vont souffrir des répercussions économiques dues au confinement et à la crise du COVID-19. Les dégâts économiques se font déjà ressentir dans certains secteurs plus que dans d'autres, tels que ; le tourisme, la restauration, les commerces. Un des chiffres importants à retenir est qu'à l'échelle nationale 17% des patrons de TPE sont au bord du dépôt du bilan. Leur situation économique et psychologique se doit d'être connue, reconnue et remontée afin que des solutions soient apportées en soutiens à ces victimes. Ils ont d'ores et déjà fait preuve d'un engouement certain pour l'idée d'une suppression des charges sociales et patronales sur l'année 2020 ou tout du moins sur la période de répercussions économiques. Si les cheffes et chefs d'entreprises font tout leur possible pour reprendre la direction de l'activité économique en respectant les directives gouvernementales en matière de sécurité sanitaire il est normal que l'état vienne en aide à ces patrons. Qui, jusqu'à présent, au vu des chiffres, ont été très peu soutenus. En effet, d'après les chiffres de gouvernement, c'est en moyenne (à date du 9 mai 2020) 12,8% d'entreprises qui ont bénéficiés d'aides de l'état. Les patrons doivent donc se tourner vers à la dette et souscrire un PGE.

Une chose est certaine, il faudra dans les prochains trimestres suivre l'évolution de la situation économique des TPE qui s'annonce compliquée.

Annexes

Annexe 1

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes (Dans quel secteur d'activité travaillez-vous ? / Votre situation aujourd'hui c'est ?) :

Khi² (Valeur observée)	198.110
Khi² (Valeur critique)	75.624
DDL	57
p-value	**< 0,0001**
alpha	0.05

Interprétation du test :
H0 : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.
Ha : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.

Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0,05, on doit rejeter l'hypothèse nulle H0, et retenir l'hypothèse alternative Ha.

Significativité par case (Test exact de Fisher) (Dans quel secteur d'activité travaillez vous ? / Votre situation aujourd'hui c'est ?) :

	Dépôt de bilan	Je suis au bord du dépôt de bilan	Je vais rédémarrer mais difficilement	Tout va bien
Agroalimentaire	**<**	>	**<**	**>**
BTP/Matériaux de construction	<	**<**	>	**>**
Banque/Assurance	**<**	<	<	>
Bois/Papier/Carton/Impreimerie	**<**	>	>	<
Chimie/Parachimie	**<**	**<**	>	**<**
Commerce/Négoce/Distribution	**>**	>	<	**<**
Edition/Communication/Multimédia	>	<	>	<
Electronique/Electricité	**<**	>	<	>
Etudes et conseils	>	**<**	<	**>**
Industrie pharmaceutique	**<**	**<**	>	**<**
Informatique/Télécoms	**<**	>	**<**	**>**
Machines et équipements/ Automobile	>	>	<	**<**
Métallurgie/Travail du métal	>	<	<	>
Plastique/Caoutchouc	**<**	**<**	>	>
Restauration	<	**>**	>	**<**
Santé/bien être	<	**<**	**>**	**<**
Services aux entreprises	>	<	>	>
Textile/ Habillement/ Chaussure	<	>	>	**<**
Tourisme	<	**>**	<	**<**
Transports/Logistique	>	<	>	>

Les valeurs affichées en rouge sont significatives au seuil alpha=0,05

Annexe 2

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes (Région / Votre situation aujourd'hui c'est ?) :

Khi² (Valeur observée)	52.547
Khi² (Valeur critique)	54.572
DDL	39
p-value	**0.072**
alpha	0.05

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes (Avenir de votre business ? / Région) :

Khi² (Valeur observée)	57.334
Khi² (Valeur critique)	69.832
DDL	52
p-value	**0.284**
alpha	0.05

Annexe 3

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes (Avenir de votre business ? / Votre situation aujourd'hui c'est ?) :

Khi² (Valeur observée)	323.438
Khi² (Valeur critique)	26.296
DDL	16
p-value	**< 0,0001**
alpha	0.05

Interprétation du test :
H0 : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.
Ha : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.

Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0,05, on doit rejeter l'hypothèse nulle H0, et retenir l'hypothèse alternative Ha.

Significativité par case (Test exact de Fisher) (Avenir de votre business ? / Votre situation aujourd'hui c'est ?) :

	Je suis au bord du dépôt de bilan	Je suis en dépôt de bilan	Je vais rédémarrer mais difficilement	Pour moi c'est la fin	Tout va bien
1	**>**	>	**<**	**>**	**<**
2	**>**	**<**	<	**<**	**<**
3	**<**	**<**	**>**	**<**	<
4	**<**	**<**	>	**<**	**>**
5	**<**	**<**	<	**<**	**>**

Les valeurs affichées en rouge sont significatives au seuil alpha=0,05

Annexe 4

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes (Dans quel secteur d'activité travaillez vous ? / Avenir de votre business ?) :

Khi² (Valeur observée)	177.225
Khi² (Valeur critique)	97.351
DDL	76
p-value	**< 0,0001**
alpha	0.05

Interprétation du test :
H0 : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.
Ha : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.

Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0,05, on doit rejeter l'hypothèse nulle H0, et retenir l'hypothèse alternative Ha.

Significativité par case (Test exact de Fisher) (Dans quel secteur d'activité travaillez vous ? / Avenir de votre business ?) :

	1	2	3	4	5
Agroalimentaire	>	**<**	<	**>**	>
BTP/Matériaux de construction	<	<	>	>	**>**
Banque/Assurance	<	<	>	>	**<**
Bois/Papier/Carton/Impreimerie	<	>	<	<	**<**
Chimie/Parachimie	>	**<**	**<**	**<**	**<**
Commerce/Négoce/Distribution	>	**>**	<	<	**<**
Edition/Communication/Multimédia	<	<	>	<	>
Electronique/Electricité	>	<	<	>	>
Etudes et conseils	<	**<**	>	**>**	<
Industrie pharmaceutique	**<**	**<**	>	**<**	**<**
Informatique/Télécoms	**<**	<	>	>	**>**
Machines et équipements/ Automobile	>	>	<	<	<
Métallurgie/Travail du métal	<	<	>	>	>
Plastique/Caoutchouc	**<**	>	<	>	**<**
Restauration	>	**>**	**<**	**<**	<
Santé/bien être	**<**	<	**>**	>	<
Services aux entreprises	**<**	>	>	>	>
Textile/ Habillement/ Chaussure	**>**	>	<	**<**	<
Tourisme	**>**	<	**<**	>	**<**
Transports/Logistique	<	>	>	<	<

Les valeurs affichées en rouge sont significatives au seuil alpha=0,05

Annexe 5

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes (Nb salariés / Demande 1500€ état ?) :

Khi² (Valeur observée)	160.277
Khi² (Valeur critique)	11.070
DDL	5
p-value	**< 0,0001**
alpha	0.05

Interprétation du test :
H0 : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.
Ha : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.

Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0,05, on doit rejeter l'hypothèse nu
retenir l'hypothèse alternative Ha.

Significativité par case (Test exact de Fisher) (Nb salariés / Demande 1500€ état ?) :

	Non	Oui
0	<	>
1	<	>
2 à 5	<	>
6 à 9	>	<
10 à 19	>	<
20 et +	>	<

Les valeurs affichées en rouge sont significatives au seuil alpha=0,05

Annexe 6

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes (Nb salariés / Demande prêt PGE ?) :

Khi² (Valeur observée)	136.922
Khi² (Valeur critique)	18.307
DDL	10
p-value	**< 0,0001**
alpha	0.05

Interprétation du test :
H0 : Les lignes et les colonnes du tableau sont indépendantes.
Ha : Il existe un lien entre les lignes et les colonnes du tableau.

Etant donné que la p-value calculée est inférieure au niveau de signification alpha=0,05, on doit rejeter l'hypothèse nu
et retenir l'hypothèse alternative Ha.

Significativité par case (Test exact de Fisher) (Nb salariés / Demande prêt PGE ?) :

	En cours	Non	Oui
0	**<**	**>**	**<**
1	<	**>**	**<**
2 à 5	>	**<**	**>**
6 à 9	>	**<**	**>**
10 à 19	>	<	>
20 et +	<	**<**	**>**

Les valeurs affichées en rouge sont significatives au seuil alpha=0,05

Annexe 7

Significativité par case (Test exact de Fisher) (Dans quel secteur d'activité travaillez vous ? / Votre situation aujourd'hui c'est ?) :

	Dépôt de bilan	Je suis au bord du dépôt de bilan	Je vais rédémarrer mais difficilement	Tout va bien
Agroalimentaire	<	<	<	>
BTP/Matériaux de construction	>	>	<	>
Banque/Assurance	<	<	>	<
Bois/Papier/Carton/Impreimerie	<	<	>	>
Commerce/Négoce/Distribution	>	>	>	<
Edition/Communication/Multimédia	>	>	<	<
Electronique/Electricité	<	<	>	<
Etudes et conseils	<	<	<	>
Informatique/Télécoms	<	>	<	>
Machines et équipements/ Automobile	>	>	<	<
Métallurgie/Travail du métal	<	<	>	>
Restauration	>	<	>	<
Santé/bien être	<	<	>	<
Services aux entreprises	<	<	>	<
Textile/ Habillement/ Chaussure	>	<	<	>
Tourisme	<	>	<	>
Transports/Logistique	<	<	>	>

Les valeurs affichées en rouge sont significatives au seuil alpha=0,05

Annexe 8

Test d'indépendance entre les lignes et les colonnes (secteur d'activité/ Reprise business :

Khi² (Valeur observée)	789.981
Khi² (Valeur critique)	118.752
DDL	95
p-value	**< 0,0001**
alpha	0.05

Significativité par case (Test exact de Fisher) (secteur d'activité? /Reprise business:

	A partir du 11 mai	Jamais	Je n'ai pas arrété	Pas avant Decembre	Pas avant Juin	Pas avant Septembre
Agroalimentaire	<	<	>	>	<	<
BTP/Matériaux de construction	>	<	>	<	<	<
Banque/Assurance	<	<	>	<	<	>
Bois/Papier/Carton/Impreimerie	<	<	>	>	<	>
Chimie/Parachimie	<	<	<	>	<	<
Commerce/Négoce/Distribution	>	>	<	<	<	<
Edition/Communication/Multimédia	<	>	<	<	<	>
Electronique/Electricité	>	>	>	<	>	<
Etudes et conseils	<	<	>	>	<	>
Industrie pharmaceutique	>	<	>	<	>	<
Informatique/Télécoms	<	<	>	<	<	>
Machines et équipements/ Automobile	<	<	>	<	>	<
Métallurgie/Travail du métal	<	<	>	<	<	>
Plastique/Caoutchouc	<	<	>	<	<	>
Restauration	<	>	<	<	>	>
Santé/bien être	>	<	<	<	>	<
Services aux entreprises	<	<	>	>	<	>
Textile/ Habillement/ Chaussure	>	<	<	>	<	<
Tourisme	<	>	<	>	>	>
Transports/Logistique	<	<	>	<	<	>